

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**

p. 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**LUTTE
OUVRIÈRE**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1821 - 27 juin 2003 - prix : 1 €

**Les attaques
ne cesseront que
si les travailleurs
les arrêtent !**

Corse :
**Le faux choix
du référendum**

p. 6

Chômage :
**Indemnités
peau de
chagrin**

p. 11

Il y a 50 ans :
**L'assassinat
des Rosenberg**

p. 16

Sécurité sociale :

**Le « trou »... creusé
par le patronat !**

p. 4



Sommaire

Leur société

- p 4 ■ Projet de loi sur les retraites : le Parti Socialiste vote comme la droite
- Le trou de la Sécu creusé par le patronat
- p 5 ■ Des euros pour les Smicards des milliards pour les patrons
- Les cadeaux du gouvernement à Dassault
- Imposer les riches, cela rapporterait
- p 7 ■ Libérez José Bové
- Ce bon Bush qui produit des OGM pour nourrir la planète
- Sang contaminé : blanchiment général
- p10 ■ Immigration : une Europe barricadée
- Expulsion d'immigrés : Sarkozy veut avoir les mains libres
- Des délinquants au-dessus de tout soupçon
- Moudjahidines du peuple iranien : Chirac ne s'embarrasse pas de preuves
- p12 ■ Education nationale : et si les vacances n'étaient qu'une mi-temps ?
- Grenoble : la direction dans ses petits souliers
- Nancy : ras-le-bol des mal logés

Tribune

- p 6 ■ « L'esprit de mai » a repris des couleurs !

Dans le monde

- p 8 ■ Irak : les pilliers dans la place
- Guantanamo : barbarie d'Etat
- Haïti : le bilan des parlementaires lavalassiens
- p9 ■ Pologne : le référendum sur l'entrée dans l'UE
- Pologne dans l'Union européenne... mais toujours exploités
- Maroc : la fin rapide d'un laxisme bien contrôlé

Dans les entreprises

- p13 ■ Snecma Villaroche Seine-et-Marne
- EDF-RTE La Boisse-Ain
- p 14 ■ Marseille : la grève des éboueurs
- Courrier des lecteurs
- Abbeville : une victoire morale pour les travailleurs
- p 15 ■ Michelin (Bourges-Saint-Doulchard)
- Air Lib (suite)
- Renault Guyancourt - Yvelines

Rendez-vous d'été avec Lutte Ouvrière



Cet été, les militants de Lutte Ouvrière sillonneront une fois encore les routes du pays.

Comme chaque fois que nous organisons de tels rendez-vous d'été, il s'agit de rencontrer celles et ceux qui veulent nous connaître, connaître nos idées et nos activités, avoir la possibilité de discuter de vive voix.

Aujourd'hui, la situation est marquée par les attaques incessantes du gouvernement et du patronat contre le monde du travail, dont la dernière en date concerne les retraites et touchera l'ensemble des travailleurs. Une forte réaction, marquée par des grèves et des grandes manifestations, a eu lieu surtout dans le secteur public pour tenter de s'opposer aux mesures Raffarin-Fillon. Même si elles n'ont pas fait reculer le gouvernement, ces semaines de mobilisation seront peut-être la première impulsion dans le renouveau d'une combativité ouvrière, qui seule pourra demain mettre en échec ces politiques de régression qui entraînent dans la misère un nombre toujours croissant de travailleurs.

Ce sont ces travailleurs que nous voulons principalement

rencontrer cet été, ceux qui ont eu à subir la perte de leur emploi, ceux qui vivent dans des régions ou des villes dramatiquement touchées par les licenciements, par la rapacité d'un patronat toujours prêt à sacrifier les travailleurs par centaines de mille pour ne pas perdre sur ses sacro-saints profits.

Face à cette société d'injustice, dans laquelle la précarité et la pauvreté se développent et côtoient la richesse insolente des patrons licencieurs, des spéculateurs de tout poil, nous militons pour que l'ensemble du monde du travail retrouve confiance dans ses forces, dans sa capacité à mettre en échec le patronat et les gouvernements à sa botte. Il faut que toute la classe ouvrière retrouve sa volonté de lutte, afin d'inverser les rapports de force et d'arracher une amélioration décisive de ses conditions de travail et de vie.

Oui, il faudra interdire aux entreprises qui font des profits parfois considérables de continuer à licencier, d'imposer des conditions de travail dégradées à ceux qui restent, de bloquer les salaires quand elles ne les diminuent pas. Oui, il faudra contraindre ce gouvernement à arrêter les subventions et les aides de

toutes sortes à fonds perdus aux patrons.

Face à la politique antiouvrière du patronat et du gouvernement, les travailleurs doivent et peuvent préparer une offensive sociale d'ampleur, une riposte à la mesure des attaques subies.

Alors, pour discuter de tout cela et de bien d'autres choses encore, rendez-vous dans les villes étapes où seront les militants de Lutte Ouvrière.

Nous ferons ainsi étape dans

Basse-Normandie

- Lundi 30 juin
LA FERTÉ-BERNARD (Sarthe)
Mardi 1^{er} juillet
MAMERS (Sarthe)
Mercredi 2 juillet
ARGENTAN (Orne)
Jeudi 3 juillet
SAINT-PIERRE-SUR-DIVES (Calvados)
Vendredi 4 juillet
FALAISE (Calvados)
Samedi 5 juillet
ALENÇON (Orne)
Champagne-Ardenne
Lundi 7 juillet
ROMILLY-SUR-SEINE (Aube)
Mardi 8 juillet
PONT-SAINTE-MARIE (Aube)
Mercredi 9 juillet

différentes villes de Basse-Normandie, de Champagne-Ardenne, de Picardie, des Vosges, de Bretagne et de la Vallée du Rhône, d'Alsace, de la région de l'Étang de Berre, de Haute-Normandie, une partie des départements du Centre, du Nord Pas-de-Calais et de la Lorraine. Dans nos prochains numéros nous publierons tous les itinéraires. Ci-dessous les deux premiers dont nous avons connaissance.

- FONTAINE-LES-GRÈS et AIX-EN-OTHE (Aube)
Jeudi 10 juillet
VITRY-LE-FRANCOIS (Marne)
Vendredi 11 juillet
BAYEL (Aube)
Samedi 12 juillet
SAINT-DIZIER (Haute-Marne)
Mardi 15 juillet
BAR-LE-DUC (Meuse)
Mercredi 16 juillet
CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE (Marne)
Jeudi 17 juillet
CHARLEVILLE-MÉZIÈRES (Ardennes)
Vendredi 18 juillet
FUMAY (Ardennes)
Samedi 19 juillet
SEDAN (Ardennes)

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à:

LUTTE OUVRIÈRE
B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

Téléphone : 01 48 43 65 58 - Télécopie : 01 48 43 69 94

LUTTE OUVRIÈRE SUR INTERNET

http://www.lutte-ouvriere.org - E.mail : journal@lutte-ouvriere.org

Union Communiste Internationaliste : http://www.union-communiste.org

E-mail : contact@union-communiste.org

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron

6, rue Florian - 93500 PANTIN

Lutte Ouvrière (Ile-de-France) - c/o Editions d'Avron
153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 PANTIN

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE !

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 15 euros consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

	ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE		
	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 N°)
France, DOM-TOM	35 €	18 €	15 €
DOM-TOM, par avion	50 €	25 €	21 €
Europe Afrique Moyen-Orient États-Unis Canada	60 €	30 €	15 €
Asie Océanie autre Amérique	75 €	38 €	26 €
Asie Océanie autre Amérique (voie prioritaire)	90 €	45 €	32 €

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM :
PRÉNOM :
ADRESSE :
.
CODE POSTAL et VILLE :
.
COMPLÉMENT D'ADRESSE
.
Je m'abonne à : LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE, pour une durée de
(rayer la mention inutile).
Ci-joint la somme de :
Règlement :
par chèque bancaire ou postal à l'ordre de LUTTE OUVRIÈRE,
par virement postal à LUTTE OUVRIÈRE, CCP PARIS 26 274 60 R

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 153-155, avenue Jean-Lolive à Pantin (93500) et 6, rue Florian à Pantin (93500) - Téléphone : 01 48 43 65 58 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 15 000 exemplaires. Impression : Rotos de l'Ile-de-France, 3, rue du Parc, 93150 Le-Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 64995.

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

Editorial des bulletins
d'entreprise du 23 juin 2003

LES ATTAQUES NE CESSERONT QUE SI LES TRAVAILLEURS LES ARRÊTENT

■ L'Assemblée poursuit dans une morne indifférence le débat sur la loi Raffarin-Fillon sur les retraites. Tout le monde sait que c'est le mouvement social, les grèves, les manifestations qui avaient une chance de faire reculer le gouvernement, et sûrement pas le Parlement. Les gesticulations des députés du Parti Socialiste, du Parti Communiste et des Verts, leurs amendements, ne servent à rien tellement la majorité de droite est à la botte du gouvernement et tant est grande sa haine des travailleurs.

Mais, au-delà de la position minoritaire des députés de l'ex-gauche plurielle au Parlement, qui peut oublier leur responsabilité dans l'élection triomphale de Chirac ? Après avoir mené pendant cinq ans une politique antiouvrière qui a foulé aux pieds toutes les aspirations et tous les espoirs du monde du travail, dégagant ainsi le terrain pour le retour de la droite et de l'extrême droite, ces partis ont parachevé leur œuvre de démolition en appelant à voter pour Chirac. Le gouvernement se sent aujourd'hui d'autant plus les mains libres pour attaquer sans fard les travailleurs qu'il peut se revendiquer de l'investiture de Chirac par les chefs du PS et du PC.

Quelle que soit la mascarade parlementaire, la loi sera votée. Une loi injuste qui oblige à travailler plus longtemps ceux qui le peuvent, c'est-à-dire ceux qui n'ont pas été transformés en chômeurs avant l'accomplissement

de 40, puis de 42 annuités. Et ceux qui n'auront pas accompli ces annuités auront leur retraite, insuffisante même à taux plein, fortement amputée.

Mais ce qu'un Parlement à la botte du gouvernement et un gouvernement à la botte du patronat peuvent faire, les grèves et les manifestations peuvent le défaire. Le gouvernement considère qu'il a gagné une manche. Mais il sait aussi que la rentrée en septembre peut être chaude et que rien ne lui garantit que cette fois-ci le mouvement ne s'étende pas à l'ensemble du service public et que le gros de ceux des entreprises privées ne vienne pas s'y joindre.

De toute façon, seule cette perspective ouvre une issue aux travailleurs. Pas seulement sur la question des retraites, mais aussi sur celle de la Sécurité sociale. Le gouvernement a déjà annoncé qu'après s'en être pris aux retraités, il va s'en prendre à celle-ci. Sous prétexte que la Sécurité sociale est en déficit – ce qui ne serait absolument pas le cas si on n'accordait pas toutes sortes de cadeaux aux patrons avec l'argent pris sur ses caisses ! –, le gouvernement se prépare soit à augmenter les cotisations des travailleurs, soit à diminuer les remboursements, et probablement les deux à fois.

Non seulement on prive les travailleurs âgés du droit à un repos bien mérité après une vie de travail, mais on réduit leurs possibilités de se soigner convenablement.

Les attaques du gouvernement contre les travailleurs s'ajoutent aux attaques incessantes du patronat qui licencie à tout va. Le chômage s'envole. Les fermetures d'entreprises transforment des villes entières en déserts industriels. Pour faire monter le cours de leurs actions en Bourse, de grands groupes n'hésitent pas à pousser des centaines de familles ouvrières vers la misère. Les travailleurs ne les laisseront pas faire éternellement.

Les semaines qui viennent de se dérouler ont montré qu'après avoir encaissé une succession de coups de la part des gouvernements qui se sont succédé, les travailleurs ont su redresser la tête. Ils n'ont pas accepté sans réagir que le gouvernement démolisse leurs conditions d'existence avec pour unique raison de pouvoir consacrer de plus en plus d'argent au patronat et à la classe riche.

Et que ne se réjouissent pas trop tôt ce que ce pays compte de réactionnaires ouverts ou déguisés et de parasites vivant de l'exploitation des autres. Car la mobilisation n'aura peut-être été que le signe avant-coureur d'un mouvement plus vaste, une sorte d'avertissement au patronat et au gouvernement. C'est en tout cas dans ce sens-là que doivent agir tous ceux qui sont dans le camp des travailleurs.

Arlette LAGUILLER

Article 10 du projet de loi sur les retraites

LE PS VOTE COMME LA DROITE

À l'Assemblée nationale, l'article 10 du projet de loi sur les retraites a été voté le 23 juin par 49 voix contre 41, ce qui soit dit en passant prouve qu'il n'y avait pas grand monde assis ce jour-là sur les bancs. Mais ce qui est surtout remarquable, c'est que cet article a été adopté avec les voix du Parti Socialiste, le Parti Communiste votant contre.

Cet article 10 reporte de 60 à 65 ans l'âge à partir duquel un patron peut mettre d'office un salarié à la retraite, si le salarié en question remplit les conditions nécessaires (nombre d'années de cotisation, en particulier) pour bénéficier d'une retraite à taux plein. Le baron Seillière et le Medef protestent car cela les empêchera de se débarrasser des travailleurs âgés de plus de 60 ans par une simple formalité. Il s'agirait alors d'un licenciement abusif, avec la procédure et les indemnités conséquentes. Mais comme dirait Fillon, on ne peut avoir le beurre et l'argent du beurre, et si le patronat veut l'allongement de la durée des cotisations et de l'activité, il faut bien qu'il accepte quelques petites contraintes.

Le vrai problème serait d'imposer la possibilité effective de la retraite à 60 ans, c'est-à-dire à taux plein. Mais ce n'est pas la préoccupation des députés socialistes. Par-delà les implications de cet article, en le votant avec les députés de l'UMP, le parti de la droite gouvernementale, ils ont confirmé leur accord avec le recul à 65 ans de l'âge de la retraite. C'est peut-être leur nouvelle façon d'être prétendument de gauche ! Mais c'est surtout la confirmation de la politique d'un parti qui a préparé la réforme que le parti chiraquien est en train de faire voter.

L.P.



Le trou de la Sécu ?

CREUSÉ PAR LE PATRONAT !

Revoilà le « trou de la Sécu ». En fait ce fameux déficit de la Sécurité sociale réapparaît à chaque fois qu'un gouvernement veut justifier de nouvelles mesures attaquant le niveau de vie des salariés et leur droit à la santé. Justement, le gouvernement prépare une réforme de l'assurance-maladie visant le non-remboursement ou la baisse du remboursement de nombreux médicaments, le transfert de la couverture vers des complémentaires ou des assurances privées, en bref l'instauration d'une médecine à deux vitesses et une privatisation de la santé. Comme pour les retraites, quoi de mieux qu'un déficit, rebaptisé gouffre, pour faire passer des mesures ?

Le gouvernement met en avant des chiffres destinés à frapper (et à culpabiliser) les esprits : le déficit serait de 7,9 milliards d'euros en 2003 après avoir été de 3,4 milliards d'euros en 2002.

Et l'explication souvent avancée est qu'on se soigne trop, qu'on vit de plus en plus vieux et qu'en conséquence, en matière de santé, il faudra dépenser moins et payer plus.

Tout d'abord, sur le plan du principe, il n'y a rien de choquant à ce que la Sécurité sociale soit en déficit : parle-t-on du « trou de l'armée », du « déficit des dépenses militaires » pourtant bien plus impressionnantes et bien moins utiles ? Pourquoi la Sécurité sociale devrait-elle être rentable ? Demande-t-on à l'Éducation nationale de l'être ? Il est normal que la population voie son espérance de vie allongée, qu'elle puisse bénéficier des résultats de la recherche en matière de santé et de l'apparition de matériel moderne quel qu'en soit le coût.

Un trou causé par les bas salaires et le chômage

7,9 milliards d'euros de déficit sont-ils vraiment un gouffre ? Mais cela ne représente que 0,5 % de la richesse nationale produite en 2002. Pour un smicard gagnant 12 000 euros par an, cela fait l'équivalent d'un trou annuel de 60 euros. Inutile de dire que les découverts des travailleurs sont malheureusement souvent plus importants.

Si le déficit a augmenté en 2002 et 2003, ce n'est pas à cause d'une folle envolée des dépenses des soins. Les dépenses augmentent de 6 % en moyenne d'une année sur l'autre (5,8 % en 2001, 7,2 % en 2002 et 6,4 % en 2003) et ce rythme continuera vraisemblablement à l'avenir.

En revanche, les recettes de la Sécurité sociale (essentiellement les cotisations assises sur les salaires) ont plongé avec la masse salariale. Alors que celle-ci avait progressé de 6,4 % et 6,5 % en 2000 et 2001 (assurant même un bénéfice), elle n'a progressé que de 3,2 % en 2002 et cette progression ne sera que de 2,7 % en 2003. Or

1 % de la masse salariale rapporte 1,5 milliard d'euros à la Sécu.

Cette baisse est donc d'abord due à la faiblesse des augmentations de salaires et surtout à la montée du chômage et aux plans sociaux.

C'est bien le patronat qui est d'abord responsable à ce titre du déficit.

Le patronat aux cotisants absents

Le montant des exonérations de cotisations patronales a été multiplié par six entre 1993 et 2002, passant d'environ 3 milliards d'euros à près de 19,5 milliards pour le régime général de la Sécurité sociale. Les cotisations payées par les employeurs de salariés (hors entreprises individuelles) ne représentent plus que 43 % du total des ressources de la Sécu. Cette part était de 46 % en 1995 et de 54 % en 1989. Il suffirait d'augmenter ce qui reste comme cotisations patronales du secteur privé (99 milliards d'euros) de 8 % pour combler le trou de la Sécu qu'on nous présente comme gigantesque ! De plus, il faut tout de même signaler qu'en 2002, les cotisations patronales dues aux Urssaf et donc à la Sécurité sociale s'élèvent à 8,6 milliards d'euros. Si les patrons payaient leur dette, il n'y aurait aucun déficit.

Les salariés et les consommateurs payent pour les patrons

Pour compenser le manque à gagner dû à l'exonération des cotisations patronales, en 2000 a été créé le Forec (Fonds de financement de la Réforme des Cotisations patronales de Sécurité sociale). Mais cet organisme ne compense pas totalement le manque à gagner. 2,2 milliards d'euros de cadeaux aux riches ne sont pas compensés, en particulier l'aide pour les emplois à domicile (les domestiques).

Et puis surtout, on affecte au Forec des ressources qui normalement revenaient initialement à la Sécu. Ainsi les taxes sur les tabacs, l'alcool destinées normalement à la Sécu ont été transférées au Forec.

Ce mouvement s'accélère. La taxe auto a été transférée en 2002 de la Cnam (Caisse

Nationale d'Assurance Maladie) au Forec (environ 900 millions d'euros de perte pour la branche maladie). La caisse vieillesse (Cnav) a perdu la moitié du prélèvement social sur les revenus du patrimoine (soit 300 millions d'euros)

Au total la Cnam a vu ses recettes sous forme d'impôts et taxes (Itaf) passer de 4 583 millions d'euros en 2000 à 2 073 millions d'euros en 2002 (soit 2 510 millions d'euros de pertes, le tiers du déficit). Comme on le voit, une bonne partie du trou est complètement fabriqué et résulte d'un transfert comptable au détriment des caisses d'assurance. En tout cas, les fumeurs, les buveurs, les conducteurs qui payent la taxe générale sur les activités polluantes, la taxe sur la prime d'assurance, etc., doivent savoir qu'ils financent non pas la Sécu mais les exonérations des patrons. Et, pas gêné, le gouvernement a augmenté toutes ces taxes sur la consommation (payées également par le smicard et le milliardaire) de 22 % en 2002 et encore de 7 % en 2003.

Le public finance le privé

Côté dépenses, des mesures choquantes ont été prises. Ainsi, le gouvernement qui faisait rembourser l'IVG (Interruption Volontaire de Grossesse) par l'État depuis sa création a décidé d'en faire porter le coût à la Sécurité sociale (en vue de dérembourser à son tour l'IVG ?).

Par contre, alors qu'on parle des dépenses de soins, on oublie de préciser que l'État, qui fait construire à ses frais casernes et commissariats, fait construire aux frais de la Sécu les hôpitaux publics, bien plus utiles. De plus, il fait aussi figurer 181 millions d'euros dans les comptes de la Sécu pour « le fonds de modernisation des cliniques privées ». L'argent de la santé n'a pourtant pas à payer les profits des patrons privés de cliniques. Pas plus qu'il n'a à payer les profits fantastiques des laboratoires pharmaceutiques.

On le voit : il n'y a pas de problème de déficit de la Sécu. À part celui de faire payer au patronat ce qu'il doit, à un titre ou un autre.

Christian BERNAC

Santé sacrifiée mais laboratoires bichonnés

Nouveau cadeau de l'État aux laboratoires pharmaceutiques : le prix des médicaments dits « innovants » sera libre.

A l'heure où, après les cris indignés sur le trou de la Sécurité sociale, tombent les mesures d'austérité, de déremboursement des médi-

caments, on s'aperçoit que le gouvernement reste aux petits soins de l'industrie pharmaceutique, pourtant en parfaite santé.

Ce qui n'a décidément rien d'innovant, c'est la servilité du gouvernement à l'égard des puissants.

C.B.

Quelques euros de plus pour les smicards...

Après avoir envisagé une augmentation du Smic de quelque 6 %, après que le ministre de l'Industrie a évoqué une hausse de 5,5 %, c'est finalement une hausse de 5,3 % à partir du 1^{er} juillet qui a été décidée par le gouvernement.

Il s'agit en fait d'un « coup de pouce » de 3,7 %, ajouté à la hausse prévue de l'augmentation de l'indice des prix de 1,6 %. C'est dire qu'on est loin d'une augmentation du pouvoir d'achat de 5,3 %, d'autant que l'augmentation de l'indice des prix ne reflète pas la hausse réelle du coût de la vie et que les hypothèses concernant l'augmentation de cet indice la reflètent encore moins.

L'augmentation de 5,3 % ne concerne en outre que moins de la moitié des smicards, environ un million sur 2,5 millions, d'après le gouvernement. En effet depuis la mise en place

des 35 heures par Martine Aubry, il existe en fait six Smic différents et ce n'est que le plus faible des six qui bénéficiera de cette augmentation. Les autres Smic se verront appliquer des augmentations moindres, de 3,2 à 1,6 %, de façon – selon le gouvernement – qu'en 2005 tous les Smic se rejoignent, alignés sur le plus élevé.

Il est remarquable que, pour réaliser cet alignement par « le haut », le gouvernement bloque en fait le Smic le plus élevé qui n'est revalorisé cette année que de l'hypothétique hausse de l'indice des prix de 1,6 %. Les salariés qui touchent ce Smic non seulement devraient renoncer pendant trois ans à une progression de

leur pouvoir d'achat mais assisteront même à sa dégradation, le mode de calcul de l'indice des prix étant concocté précisément dans ce but.

Les plus mal payés des smicards, qui toucheront donc la plus forte augmentation – si l'on peut dire – verront leur taux horaire brut passer de 6,83 euros à 7,16 euros soit 0,33 euros (2,16 F) d'augmentation. La majorité des smicards aura encore bien moins !

Mais le gouvernement s'est empressé d'indemniser généreusement les patrons. Il a décidé une réforme des exonérations de cotisations sociales patronales au 1^{er} juillet qui permettra au patronat d'économiser, rien que cette année,

presque sept milliards d'euros, selon les calculs du ministre Fillon lui-même. La réforme en question va s'étaler jusqu'en 2005. Sous prétexte de simplifier et d'unifier les exonérations patronales au titre des bas salaires et de la réduction du temps de travail, le gouvernement va accorder d'ici à 2005, à toutes les entreprises, des exonérations de charges sur tous les salaires d'un montant allant jusqu'à 1,7 fois le Smic, pour un pourcentage maximum d'exonération de 26 % du salaire mensuel lorsqu'il s'agit du Smic. Les patrons vont bénéficier ainsi de nouvelles exonérations sur tous les salaires en dessous de 10 000 F net, c'est-à-dire sur

l'immense majorité des salaires ouvriers et employés.

Les exonérations de charges patronales liées au passage aux 35 heures, pour considérables qu'elles aient été, n'avaient qu'un temps. Le gouvernement a trouvé un nouveau dispositif, pérenne cette fois, pour perpétuer et augmenter les cadeaux faits au patronat.

Et voilà autant de sommes que le patronat n'aura pas à payer à la Sécurité sociale. Au moment où le gouvernement utilise l'argument du déficit pour imposer aux travailleurs des sacrifices sur les retraites et la santé, c'est tout de même un comble !

Dominique CHABLIS

DES MILLIARDS POUR LES PATRONS !

À l'heure des restrictions budgétaires

LES CADEAUX DU GOUVERNEMENT À DASSAULT

On ne verra pas voler des « drones », ces avions sans pilote, lors de la parade du 14 juillet. Mais ce sera peut-être d'ici peu. Car l'armée de l'air aura des drones de combat : la ministre de la Défense, Michelle Alliot-Marie, l'a promis, annonçant au Salon du Bourget en avoir passé commande à Dassault, auquel seront associés pour la circonstance d'autres grands groupes privés d'armement ou d'électronique, tel Thalès.

Comme il paraît que l'Allemagne et la Grande-Bretagne n'ont pas encore lancé leur propre programme de drones, la France aurait ainsi pris une longueur d'avance sur ses alliés-concurrents européens. C'est du moins ce qu'affirment certains journaux. Ils en ont profité pour pousser de grands « cocoricos », dérisoires car, de toute façon, le champion toutes catégories en la matière reste les États-Unis. Surtout, ils se sont bien gardés de relever ce que cela avait de choquant, quand on sait que le coût d'un seul prototype de drone est déjà évalué à plusieurs milliards, pour ne rien dire de leur production en série. D'autant plus que cette annonce coïncide avec celle faite par ce même gouvernement d'une

forte révision à la baisse de la grande majorité des budgets ministériels, à l'exception, il est vrai, de ceux de l'armée, de la police et de la justice.

Ainsi, le 18 juin, le ministre de la Ville, Borloo, a claironné qu'il voulait « mettre le paquet une fois pour toutes » pour les quartiers en difficulté en réhabilitant, construisant ou démolissant « trois fois 200 000 » logements. Eh bien, le « paquet » a été prestement vidé. Rien que pour le budget du ministère du Logement, 108 millions d'euros de crédits viennent d'être annulés et 232 autres millions gelés. Et ce n'est qu'un exemple. La même chose vaut pour l'Éducation nationale, la Santé, la Recherche, la Culture, etc. En fait, alors qu'il multiplie les exonérations de charges,

les baisses d'impôts et autres cadeaux aux patrons et aux nantis, il ne se passe pratiquement pas de jour sans que le gouvernement prétende que les recettes fiscales ne rentrent pas comme prévu, que « les déficits se creusent », bref, qu'il n'a plus de sous.

Cela commence par les retraites et la Sécurité sociale. Mais c'est aussi pour embaucher des infirmières, des instituteurs ou des surveillants ; pour ne pas fermer des maternités, des bureaux de poste, et maintenir des services publics utiles à la population laborieuse... dans tous ces domaines-là, l'argent manquerait.

Mais même quand le gouvernement prétend qu'il n'en a plus, il en a encore. Ou plutôt, il en trouve, précisément en réduisant les budgets sociaux, pour financer, par exemple, la construction d'engins de mort, drones ou pas, ce qui va rapporter gros aux actionnaires des sociétés d'armement.

P. L.



Drone... ment cher !

Impôt

IMPOSER LES RICHES, CELA RAPPORTEAIT

Le déficit des caisses de la Sécurité sociale, celui que l'on annonce d'ici à quelques années pour les caisses de retraite, provient bien plus de pertes de ressources que de hausses des dépenses.

La discussion à la Chambre des députés sur la réforme des retraites a fourni un élément intéressant permettant d'entrevoir un gisement permettant de trouver de nouvelles ressources. Quelques parlementaires UMP estiment en effet qu'une augmentation de 1 % de l'impôt sur les bénéfices des sociétés rapporterait plus d'un milliard d'euros par an.

Cet impôt est actuellement de 33,5 % des bénéfices déclarés alors qu'il était de 1959 aux années 1980 de 50 %.

Le retour au taux de l'époque de De Gaulle, Pompidou et Giscard d'Estaing, qu'on ne pouvait pourtant pas qualifier de partageux, ferait donc rentrer chaque année dans les caisses de l'État plus de 16 milliards d'euros supplémentaires, qui combleraient largement le trou de la Sécu, et amélioreraient le financement des retraites

V. G.

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

L'« ESPRIT DE MAI » A REPRIS DES COULEURS

Ce n'est pas encore le calme plat. Le week-end dernier, des manifestants ont contraint le duo Raffarin-Sarkozy à représenter l'autorité de l'État juchés sur des chaises en plastique de l'aéroport de Bastia. Les ministres, très casaniers ces derniers mois, restent prudents quand ils mettent le nez dehors. Mais le gouvernement respire : pour le moment, il a gagné. Le mouvement de grève de l'Éducation nationale, qui avait commencé à prendre dans plusieurs autres secteurs, ne s'est finalement pas généralisé.

Du coup les troupes gouvernementales doivent faire des efforts pour se contenir. Raffarin répète qu'il fait « le choix de l'apaisement social », pendant que Sarkozy appelle à « ne pas humilier la minorité » ! Mais leurs actes montrent l'inverse. Dans l'Éducation nationale, à La Poste ou à la SNCF, les retenues sur salaire pour grève menacent d'être plus dures qu'elles ont jamais été. Après avoir eu une attitude provocante lors des dernières manifestations, la police ne perd pas une occasion de se montrer (la dernière en date étant l'héroïque assaut de la ferme de José Bové). Histoire sans doute d'épater l'électorat de droite, de tenter de dissuader « la rue » de recommencer de sitôt. Mais aussi revanche pour la peur infligée. Parce que si le nouveau 95 n'aura pas été pour ce printemps 2003, le gouvernement a quand même senti le vent du boulet.

Pour éviter le sort de Juppé, Raffarin aura pu compter sur beaucoup de complaisances plus ou moins actives. A commencer par celles des directions syndicales. Les effets de la concurrence que se livrent CFDT et CGT depuis quelques années pour le poste d'interlocuteur privilégié des gouvernements ont été manifestes. Après la très forte mobilisation du 13 mai, Chérèque a tenu à peine 48 heures avant d'approuver officiellement la réforme Fillon. La CGT a dû adopter une tactique faisant la preuve de sa représentativité : réservant sa signature, elle a tenu la dragée mi-haute au gouvernement, Thibault répétant inlassablement qu'il fallait rouvrir les négociations. Elle montrait qu'en échange, tout en étant capable d'entretenir un certain niveau d'agitation, elle était capable de garder le mouvement sous contrôle, notamment dans le secteur clé des transports, où tout le monde savait que l'extension se jouait. A ceux qui lui reprochaient les reports interminables des journées d'actions, elle répondait que la grève générale ne se décrète pas. Certes, mais elle se prépare ! Or non seulement les dirigeants cégétistes n'ont affiché aucune détermination à aller à l'épreuve de force, mais à plusieurs reprises, au lendemain des 13 et 25 mai et des journées d'action de début juin ils se sont opposés à la grève à la RATP ou à la SNCF.

Le résultat de ces calculs n'est pas si clair. D'un côté, la centrale de Thibault a réussi une démonstration de force, en montrant qu'elle détenait, en tout cas plus

qu'aucune autre, la clé du mouvement. Elle a aussi redonné un gage massif de sa « responsabilité » envers le gouvernement, ce pour quoi Fillon lui a d'ailleurs rendu hommage. D'un autre côté, la CGT n'a rien obtenu en échange, pas même la réouverture de négociations bidons qui lui auraient permis de justifier ses civilités... A moins que ce soit partie remise et que Thibault ait obtenu un crédit pour de prochaines négociations, par exemple sur les attaques contre la Sécu prévues pour l'automne.

Pourtant, malgré les directions syndicales, le mouvement a su s'organiser. Dans l'Éducation nationale surtout, la mobilisation exceptionnellement longue et puissante a démarré hors du cadre syndical, pour se structurer en un réseau très large d'assemblées générales, mais aussi en quelques zones du territoire, de comités de grèves et de coordinations de secteurs, de villes, de régions. Dans la construction et l'animation de ces structures d'auto-organisation, dans leur recherche d'une politique d'extension de la lutte, de mise sur pied d'assemblées inter-professionnelles, de prise de contact avec les entreprises du public comme du privé, les militants révolutionnaires ont joué un rôle essentiel. C'est aussi une leçon du mouvement. Certes, il y a eu des nuances entre les politiques des différentes tendances d'extrême gauche, dont les militants n'ont pas toujours fait les mêmes choix face aux pressions syndicalistes. Certes, cette influence n'a pas franchement débordé le cadre de l'Éducation nationale, en tout cas a été dans les autres secteurs publics qui se joints un temps au mouvement (cheminots, RATP, Poste, équipement, impôts...) plus ponctuelle et n'a pas été assez déterminante en regard du contrôle que les bureaucraties syndicales y exerçaient. Il n'empêche que les révolutionnaires ont permis au mouvement d'accroître significativement ses possibilités. Cela leur donne de nouvelles opportunités pour l'avenir, leur permet d'envisager les prochaines luttes avec un nouveau crédit et de ménager d'autres issues aux futures épreuves de force.

Un avenir peut-être pas si lointain. Même si elle ne l'a pas emporté, la lutte de ces derniers mois a dissipé les brumes du consensus chiraquien. Raffarin n'est pas prêt de vanter à nouveau l'« esprit de mai » qu'il évoquait imprudemment pour le premier anniversaire de son arrivée au pouvoir. Le mouvement a sorti la question des retraites des faux débats sur la démographie pour la remettre à sa place : au cœur de la lutte des classes, pour le partage des richesses. Vu les projets gouvernementaux, la colère de ces dernières semaines aura de toute façon bien des raisons de ressurgir dans les mois qui viennent.

Benoît MARCHAND

Convergences Révolutionnaires n° 27 (mai-juin 2003), bimestriel édité par la Fraction

- Un dossier sur l'industrie de guerre et le trafic d'armes à l'heure de la mondialisation.
- Éditorial : « Pour que la rue gouverne »
- Des articles : Sur les grèves de l'Éducation nationale, le 32^e congrès du PCF, les Sans-papiers ou la drôle de « victoire de la démocratie contre Le Pen », l'individualisation des salaires et leur régression, la situation du capitalisme américain, l'enjeu du pétrole en Algérie, la rage des sidérurgistes en Belgique.

Pour se procurer ce numéro, 1,5 €, ou s'abonner (1 an : 9 €, de soutien : 15 €) écrire à :

LO, pour la Fraction, BP 233 - 75865 Paris Cedex 18 ou
Les Amis de convergences, BP 128 - 75921 Paris Cedex 19
Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

Leur société

Référendum en Corse

LES FAUX CHOIX DE RAFFARIN-SARKOZY

Sarkozy et Raffarin, débarqués à Bastia le week-end des 20 et 21 juin pour défendre leur projet de réforme constitutionnelle de la Corse, ont reçu un accueil digne de leur politique. Chahutés par des dizaines de manifestants qui les attendaient à l'aéroport avec banderoles et pancartes, ils ont dû se réfugier dans une salle où ils ont été interrompus plusieurs fois par les cris de : « Raffarin démission ». Un message bien net de la part des travailleurs en colère contre les récentes mesures du gouvernement sur les retraites.

L'étape à Ajaccio n'a pas vraiment réconforté les deux compères qui ont dû constater que pas grand-monde ne s'était déplacé pour les approuver, alors que dehors, une centaine de manifestants jetaient des tomates en direction du bâtiment dans lequel se tenait leur réunion. Ils peuvent incriminer le préfet de région de Corse, qui a été limogé pour de ne pas avoir assuré leur sécurité, force est de constater qu'ils se sont trouvés bien seuls pendant leur séjour où ils étaient censés assurer la promotion du « oui » au référendum qui devrait avoir lieu le 6 juillet dans l'île. Le gouvernement semble avoir quelques soucis à se faire quant au résultat de cette consultation électorale, et Chirac qui avait envisagé de se déplacer sur l'île, au vu de l'accueil reçu par Raffarin et Sarkozy a finalement fait savoir qu'il n'irait pas.

Le projet de loi, soumis au référendum en Corse, est une sorte de banc d'essai de la décentralisation et en même temps un clin d'œil aux milieux nationalistes. Il porte sur « la modification du statut particulier de la collectivité territoriale ». En clair, celle-ci reviendrait à créer un seul département au lieu des deux qui existent aujourd'hui avec la Corse du Sud et la Haute-Corse. L'existence d'une seule collectivité territoriale donnerait davantage de pouvoir aux instances régionales, habilitant la future Assemblée de Corse à recevoir le produit des impôts, recruter du personnel, avoir « une compétence générale pour les affaires de Corse ». Cette entité administrative unique serait élue à la proportionnelle mais une proportionnelle ressemblant à ce qui se fait dans d'autres modes de scrutin du continent, c'est-à-dire assurant une prime à la majorité - ce qui pourrait donner un rôle d'arbitre aux nationalistes dans la future assemblée puisqu'ils représentent environ 15 % des suffrages.

Le gouvernement et notamment Sarkozy déclarent que ce nouveau statut permettra de sortir la Corse de son immobilisme, de réduire les coûts de son fonctionnement afin de développer l'économie de l'île. Si certains politiciens locaux et certains nationalistes - bien que ces derniers soient divisés

sur le vote - sont favorables au changement de statut, c'est qu'ils escomptent en tirer profit. Par la place qu'ils occuperont, ils espèrent être les bénéficiaires directs ou indirects d'un système qui favorisera davantage encore les patrons et affairistes locaux qu'ils connaissent, en leur faisant gagner des contrats juteux ou en leur faisant obtenir des aides lucratives ; en d'autres termes, ils y voient la possibilité de mener leurs petites affaires sur l'île plus aisément.

Quant à développer vraiment l'économie de l'île, ils s'en soucient comme d'une guigne, pas plus qu'ils ne se soucient réellement des conditions de vie de la population. L'argument du développement de la Corse, comme celui de toutes les régions défavorisées, n'est pas une nouveauté ; il avait déjà été utilisé pour l'installation de zones franches et il n'a servi en réalité qu'à justifier les dérogations sur les salaires et les impôts dont une fraction de la bourgeoisie a seule été bénéficiaire.

On voit donc mal en quoi ce nouveau statut pourrait permettre de résoudre les problèmes qui se posent, en Corse comme sur le continent, à la majorité de la population, pas plus que les précédentes réformes statutaires ne l'ont fait. Depuis 25 ans, c'est la quatrième qui est engagée ! Et on peut noter au passage que le projet que le gouvernement Raffarin veut faire voter le 6 juillet avait été préparé par Jospin. Cela n'empêche pas aujourd'hui que se rangent parmi ceux qui font campagne pour le « non » les politiciens de gauche, des radicaux de gauche, dont le maire de Bastia Zuccarelli, au Parti Communiste. Mais même si les projets du gouvernement sont inquiétants, ce n'est pas le maintien de deux départements au lieu d'un seul qui peut être une défense contre l'aggravation permanente du chômage en Corse, les bas salaires et les attaques contre le service public !

Le 6 juillet, en Corse, les travailleurs conscients ne peuvent que s'abstenir. Il est ridicule de prétendre que la population choisit son avenir lorsqu'on lui demande si elle veut un ou deux départements. Ce pseudo-choix d'un « statut » n'est qu'une opération politique dont le gouvernement voudrait se servir à son profit.

L'avenir ne se décidera que par la lutte, comme les travailleurs en Corse l'ont senti en participant très largement aux manifestations et aux mouvements de grève contre les mesures du gouvernement, en même temps que les travailleurs du reste du pays !

Dominique MATHIEU

LIBÉREZ JOSÉ BOVÉ !

Depuis le 22 juin José Bové est en prison, et depuis cette date des rassemblements et des manifestations de protestation sont organisés pour exiger la libération du leader syndicaliste paysan. Naturellement Lutte Ouvrière s'est immédiatement associée à ces protestations pour demander la libération de José Bové, injustement condamné à dix mois de prison pour son action.

Le gouvernement a voulu faire à cette occasion une démonstration de force et d'autorité en vue de plaire à son électorat le plus borné et le plus réactionnaire. Plus de cent gendarmes ont été mis sur le pied de guerre pour entourer la maison du leader paysan dans le Larzac, avec menottes, hélicoptère... Une opération militaire à la hauteur des capacités de l'armée française, où elle a pu remporter une « grande victoire » contre un homme seul, désarmé et pacifiste. Le chef d'état-major Chirac peut être fier de ses troupes, tout comme ses lieutenants, Sarkozy, le ministre de l'Intérieur, et Perben le ministre de la Justice.

Et c'est sans rire que les ordonnances du président de la République se sont succédé sur les antennes de radio et de télé pour claironner : « Il fallait que le dernier mot reste à la loi ». Mais au nom de quelle loi, de quelle justice ? Le président est compromis jusqu'au cou dans une série d'affaires louches où sont en jeu des sommes énor-

mes, autour de la Mairie de Paris. Il ne doit d'avoir échappé aux poursuites qu'à son immunité de président, et à quelques coups tordus contre les juges organisés par des hommes bien placés.

La seule justice que ces gens-là connaissent c'est celle favorable à leur camp, celui des profiteurs, et à leur clan.

Mais au bout du compte cette pseudo-démonstration de force avait plus l'air d'une opération pitoyable qu'autre chose. Ce n'est pas cette agita-

tion médiatico-policière qui va enlever l'envie de contester à ceux qui ne supportent plus le sort qui leur est réservé. Pas plus les militants paysans que les militants ouvriers, que l'ensemble du monde du travail qui, des enseignants aux OS sur chaîne, est victime de la politique en faveur des possédants et des plus riches menée par ce gouvernement, en continuation de ceux qui l'ont précédé.

P.S.



SANG CONTAMINÉ BLANCHIMENT GÉNÉRAL

Le 18 juin, la Cour de cassation a confirmé le non-lieu général prononcé en appel l'an dernier envers trente personnes incriminées dans l'affaire du sang contaminé, provoquant l'écœurement et la colère des familles des victimes, qui se battent depuis vingt ans pour que les responsabilités soient reconnues.

En juin 1983, une circulaire du ministère de la Santé demandait que soient écartés de la collecte de sang les donneurs à risque, ce qui n'avait pas empêché le Centre National de la Transfusion Sanguine (CNTS) de continuer les collectes, dans les prisons notamment, et ensuite, par souci de rentabilité, de distribuer ce sang sans le traiter. Plus de

4 000 personnes, transfusés et hémophiles, ont alors été contaminés.

La justice avait été lente à se mettre en route, en 1988 seulement, quand cette affaire était devenue publique. En 1992, le docteur Garretta, directeur du CNTS, son adjoint et le directeur de la Santé publique étaient condamnés pour « tromperies sur la qualité » du produit. Quant aux ministres mis en examen en 1994, Laurent Fabius, Georgina Dufoix, Edmond Hervé et, cinq ans plus tard, Claude Evin, ministre de la Santé, ils furent absous. Seul Edmond Hervé fut reconnu coupable d'homicide et blessures involontaires. Les autres sortent blanchis, considérés comme

« responsables mais pas coupables », pour reprendre la formule qu'avait employée Georgina Dufoix pour qualifier son attitude.

Ainsi, en dehors des quatre condamnations prononcées, la justice a décidé qu'autoriser ou laisser vendre, en connaissance de cause, du sang contaminé par le virus de l'hépatite ou du sida n'était pas un délit puisqu'il n'y avait eu aucune volonté manifeste d'empoisonnement. C'est sûr, il y a juste eu la volonté de laisser faire le maximum de profits en étant peu regardant sur la façon de les obtenir. On constate encore une fois que, dans cette société, ce n'est pas condamnable.

M. L.

CE BON BUSH QUI PRODUIT DES OGM POUR NOURRIR LA PLANÈTE

Dix mois de prison – six pour avoir détruit des plants de riz génétiquement modifiés dans une serre expérimentale en juin 1999 et quatre pour avoir dégradé un stock de maïs transgénique en janvier 1998 –, l'incarcération de José Bové se déroule au moment où Bush plaide pour les organismes génétiquement modifiés (OGM) au nom de la lutte contre la faim dans le monde !

Depuis 1998, l'Union européenne a prononcé un moratoire, un temps d'arrêt, sur l'importation de tout nouveau produit alimentaire OGM. Les États-Unis, qui sont, et de très loin, les premiers producteurs d'OGM, ont donc vu leurs espoirs d'exportation vers l'Europe déçus. En 1999, ils estimaient que le manque à gagner atteignait, rien que pour le maïs transgénique, 300 millions de dollars.

En fait, le moratoire devrait être bientôt levé. En effet, le Parlement européen doit, le 2 juillet, adopter définitivement les règlements sur l'étiquetage et la traçabilité des produits OGM, déjà adoptés l'année dernière en première lecture. Ces règlements devraient permettre de distinguer les « filières » d'aliments avec ou sans OGM et donc laisser prétendument le libre choix au consommateur. Mais les États-Unis craignent les amendements, les contraintes, bref des restrictions et des obstructions à leur pouvoir de commercer en rond. Alors toutes les pressions sont bonnes.

Ainsi, mi-mai 2003, l'administration Bush a porté plainte devant l'Organisation Mondiale du Commerce contre l'Union européenne, sous prétexte qu'aucun argument scientifique sérieux ne justifiait le moratoire de l'Europe. Et Bush, fidèle porte-voix des industriels des semences et des biotechnologies, n'a pas hésité à déclarer que le moratoire de l'Union européenne envers les OGM était un obstacle à la lutte contre la famine en Afrique !

À qui le président américain veut-il faire croire qu'il se préoccupe le moins du monde de nourrir les peuples affamés de la planète ? Rien n'interdirait à la toute-puissante industrie agro-alimentaire américaine et à celle de tous ces pays riches qui croulent sous les excédents de produire toutes les céréales nécessaires à la subsistance des milliards d'hommes qui crèvent de faim. Et il n'est pas nécessaire pour cela de recourir aux plantes OGM aujourd'hui sur le marché.

Ces plantes génétiquement modifiées sont, à 99 %, des plantes industrielles telles que soja, coton, maïs et colza. Quant aux nouveaux caractères

génétiques qu'on leur a greffés, il s'agit, pour les trois quarts, d'un caractère de tolérance à des herbicides totaux et, pour le quart restant, de la possibilité de résister aux insectes nuisibles pour les cultures.

Il est sûr que ces innovations technologiques augmentent considérablement les rendements agricoles. Mais au bénéfice de qui ? Si on prend le cas des plantes qui tolèrent les herbicides totaux, c'est vite vu. L'herbicide total, qu'on épand dans les champs afin que plus rien ne pousse, est fabriqué par un géant de la chimie, Monsanto. Quant aux semences modifiées pour tolérer cet herbicide et donc être les seules à pouvoir pousser dans les champs où il a été épandu, elles sont fabriquées par... le même. Monsanto et ses compères, qui ont investi à la fois dans la chimie et dans les semences OGM, gagnent sur tous les tableaux. Il n'y a pas l'ombre d'un souci humanitaire.

Quand les OGM ont commencé à être commercialisés, les Monsanto, Novartis et compagnie étaient en ligne dans les starting-blocks. C'était à qui sortirait le premier les semences génétiquement modifiées dont le marché s'ouvrait. Ils n'avaient pas le temps d'attendre d'avoir le maximum de garanties sur la sécurité de leurs produits, pressés qu'ils étaient par les gains qu'ils en espéraient.

Même si, comme c'est notre cas, on n'épouse pas tous les arguments des anti-OGM et de José Bové, dont certains prônent un simple retour au bon vieux temps et sont, sur le fond, réactionnaires, on ne peut faire confiance aux industriels qui produisent les OGM. Non pas que la modification génétique des plantes soit un problème en soi, mais parce que les acteurs économiques qui y président ont largement de quoi inquiéter.

Demain, peut-être, la recherche permettra de mettre au point des OGM réellement utiles et innovants. À condition que priorité soit donnée aux besoins réels des populations et non pas aux profits escomptés.

Sophie GARGAN

Haiti



Pour la population d'Haiti, le bilan reste le même : la misère.

GAMMA

LE BILAN DES PARLEMENTAIRES LAVALASSIENS

Trois ans après la victoire aux élections législatives du mouvement lavalassien – mouvement de l'actuel chef du gouvernement Aristide – nos camarades trotskystes antillais de Combat Ouvrier rendent compte de la situation à Haïti.

Il y a trois ans, lors des élections du 21 mai 2000, les politiciens lavalassiens avaient demandé de voter pour eux afin que « l'année 2001 soit bonne ». Les fraudes ont permis aux politiciens lavalassiens d'être majoritaires tant au Parlement qu'au Sénat, ne laissant que quelques postes à des politiciens de l'opposition qui n'ont jamais digéré cette manœuvre et ont refusé leur jeu parlementaire en bloquant leurs institutions. Depuis, les batailles continuent entre ces deux groupes pour le contrôle de l'appareil d'État, Aristide ayant fait main-basse sur la présidence et ses hommes de main sur les postes subalternes. Les politiciens des deux bords dressent leur bilan et les lavalassiens défendent leur législature, ils ont cité notamment le vote d'un ensemble de projets de loi sur la santé, l'éducation et les infrastructures, ainsi que des conventions et contrats de prêts.

La réalité est tout autre : la santé est au plus bas niveau, l'éducation a été sacrifiée et les campagnes qualifiées d'alphabétisation n'ont été que des campagnes publicitaires au profit d'Aristide. Quant à la situation de la majorité de la population, ces trois années ont été marquées par un appauvrissement généralisé. Les produits de nécessité ont grimpé à des prix inabornables, les transports ont triplé, suivant la hausse du dollar par rapport à la gourde. Dans le même temps les entreprises ont « révoqué » (licencié) en masse, augmentant le nombre de chômeurs alors que le salaire minimum restait inchangé.

Les parlementaires lavalassiens n'ont même pas appuyé les paroles démagogiques lancées par le gouvernement proposant un salaire à 70 gourdes par jour (inférieur à 2 euros pour plus de huit heures de travail). Le projet de loi n'a pas été voté, ce qui fait le jeu de la bourgeoisie haïtienne, et l'application de ce salaire a été laissée à l'appréciation des patrons. Ce n'est que dans les entreprises où les ouvriers ont mené des luttes dures que les patrons ont fini par plier, accordant 70 gourdes par jour. Mais ils essaient de se rattraper par divers moyens, comme l'augmentation des cadences ou l'allongement du temps de travail en rognant sur les pauses.

Quant à la sécurité qui était le cheval de bataille d'Aristide, elle n'a jamais été garantie pour la population des quartiers ; ainsi, c'est la violence à Cité-Soleil, élevée au rang de commune il y a quelques mois. La semaine du 23 mai a été un exemple marqué par de nouveaux affrontements dans ce bidonville au nord de la capitale. Selon les habitants du quartier, vingt personnes ont été tuées lors d'une bataille entre deux groupes pour le contrôle du marché public construit le mois dernier. Le chef d'un des gangs est le chef de la sécurité du nouveau maire de Cité-Soleil, ses hommes de main font office de police municipale et font régner l'ordre du maire dans la Cité. Les habitants réclament justice et réparation pour les préjudices qui leur ont été causés.

Durant ces années les pauvres se sont appauvris, les riches se sont enrichis, ces politiciens du bord de Lavalasse comme ceux de l'opposition n'ont défendu que les positions de leurs commanditaires, les bourgeois. La population laborieuse ne peut compter que sur ses forces rassemblées pour améliorer son sort.

Irak

LES PILLEURS DANS LA PLACE

L'Irak a redémarré sa production de pétrole dimanche 22 juin, et le pactole que cela va représenter attire les prédateurs, autrement dit les grosses sociétés.

Depuis la fin de la guerre, et même avant, les entreprises américaines sont sur les rangs. Prioritairement, celles qui sont les plus proches du pouvoir. Ainsi, les deux groupes Halliburton – dirigé de 1995 à 2000 par celui qui allait devenir le suppléant de Bush, le vice-président Dick Cheney – et Bechtel, et leurs filiales, remportent le jackpot puisqu'ils ont décroché respectivement des contrats de 600 et 680 millions de dollars sur les 2,4 milliards prévus par le Congrès américain. Bechtel est le premier groupe américain de travaux publics et se voit confier la remise en état des infrastructures de l'Irak. Halliburton et sa filiale Kellogg Brown & Roots (KBR) sont spécialisés dans la remise en état des installations pétrolières, mais leurs compétences vont bien au-delà, puisque KBR est

le fournisseur exclusif de l'armée américaine pour dix ans, de la marche des installations à la distribution des produits. Le conflit dans les Balkans lui avait déjà rapporté 1,2 milliard de dollars, l'Afghanistan 103 millions.

Cette manne dont vont profiter une minorité d'entreprises, sans même que les règles du jeu habituelles du fonctionnement capitaliste soient respectées, puisque les attributions se sont faites sans appel d'offres, suscite convoitises et grincements de dents parmi leurs concurrents qui les assaillent de propositions pour les « aider » à remplir leurs contrats ; Bechtel a déjà été contacté par 87 000 entreprises. Et dans les cercles dirigeants américains, les protestations se multiplient, des membres du Parti Démocrate, entre autres, se faisant les porte-parole des entreprises écartées.

Quant aux fournisseurs habituels de l'Irak, parmi lesquels la France et la Russie, ils protestent, eux, de se voir aussi écarter de ce pactole. L'arrêt du programme de l'ONU « pétrole contre nourriture » suspend en

effet des contrats en cours. Ainsi, même si les autorités américaines accordent à Elf la permission d'exploiter une (petite) partie du pétrole irakien, d'autres entreprises françaises s'inquiètent de savoir ce qu'il adviendra des 195 millions de dollars de contrats en souffrance ou des 45 millions de marchandises en transit.

Les dirigeants américains parlent de reconstruire l'Irak. Mais cette reconstruction ne concernera pas les hôpitaux, logements, écoles, approvisionnement en eau et électricité, tout ce qui est indispensable à la population, et qui a été détruit par les bombardements des États-Unis et de leur allié anglais. Pour l'instant, les entreprises qui se disputent le marché vont reconstruire les infrastructures nécessaires à la production et à l'acheminement du pétrole, afin de pouvoir assurer leurs bénéfices. Sous prétexte de reconstruction, c'est donc le pillage de l'Irak et de ses ressources pétrolières qui se met en place.

M. L.

Guantanamo

BARBARIE D'ÉTAT

Depuis un an et demi maintenant, les États-Unis maintiennent en détention, dans des conditions abominables, les prisonniers faits lors de la guerre menée en Afghanistan et qu'ils ont transportés sur leur base militaire de Guantanamo, à Cuba.

Malgré la fin officielle de la guerre, le nombre de ces prisonniers n'a pas cessé de grossir. En janvier 2002, au moment des premiers convois aériens de prisonniers, enchaînés et aveuglés, ils étaient environ 150 sur la base américaine. Aujourd'hui, ils sont 680 dans le camp de concentration baptisé X-Ray, enfermés dans des cages, privés de tout droit, considérés ni comme des prisonniers politiques, ni comme des prisonniers de guerre, ni même comme des détenus de droit commun, sans aucun contact avec l'extérieur, sans savoir non plus s'ils seront jugés ou pas, sous quel chef d'accusation, si leur détention totalement arbitraire finira ou pas un jour. Le gouvernement américain a donné toute autorité à l'armée qui dirige le camp pour détenir ceux qu'il qualifie de « combattants illégaux », aussi longtemps qu'elle le voudra et dans des conditions dont les militaires sont les seuls juges.

Malgré les protestations de

plusieurs organisations humanitaires de défense des droits de l'homme, les conditions d'emprisonnement sont restées aussi dures, hors de tout contrôle. Dignes des dictatures les plus barbares, elles imposent à ces hommes, dont le plus jeune n'aurait que treize ans, une véritable torture permanente. Des tentatives de suicide ont été récemment signalées dans le camp où, pourtant, ces hommes sont soumis à une surveillance constante. L'an dernier, la grève de la faim d'au moins une centaine de détenus pour protester contre les humiliations et l'interdiction qui leur était faite de se couvrir la tête lors des prières, ainsi que le demande le culte musulman, a été nécessaire pour obtenir partiellement satisfaction.

Aujourd'hui, l'armée américaine déclare envisager de remplacer les cages métalliques dans lesquelles elle maintient les prisonniers par une prison en dur, assortie d'une chambre d'exécution. Les prisonniers

pourraient alors être jugés, condamnés et exécutés dans l'enceinte même de la base. Le gouvernement américain parle ainsi de procès, ce qui est nouveau, mais c'est pour annoncer qu'il a d'ores et déjà nommé un colonel comme procureur général et un autre colonel comme avocat de la défense... pour plaider devant un tribunal constitué sur mesure par l'administration américaine.

Pour la plupart de ces hommes détenus dans ces conditions inhumaines, aucune preuve n'a été apportée jusqu'à maintenant d'un lien quelconque entre eux et l'organisation Al-Qaida de Ben Laden ou toute autre organisation terroriste. Mais même si cela était, le comportement des dirigeants des États-Unis à leur égard ne serait en rien justifié. Et en traitant ces prisonniers comme ils le font, ils démontrent de quel côté est vraiment la barbarie.

L. P.

Pologne

LE RÉFÉRENDUM SUR L'ENTRÉE DANS L'UNION EUROPÉENNE

Sixième pays à se prononcer par référendum sur son entrée dans l'Union européenne, après Malte, la Slovénie, la Hongrie, la Lituanie et la Slovaquie, la Pologne votait sur ce sujet lors du week-end de la Pentecôte, tandis que le week-end des 14 et 15 juin, c'était au tour de la République tchèque de se prononcer.

Les résultats polonais, 58,82 % de participation et sur ces votants 77,44 % de oui, ont réjoui les politiciens polonais presque de tous bords.

Leur joie était moins visible le premier jour du vote, le samedi 8 juin, où la participation n'était que de 17,61 %. Le journal *Gazeta*, le quotidien issu de Solidarité, a fait tirer un numéro gratuit – comme il l'avait déjà fait en d'autres circonstances graves – distribué partout le dimanche 9 juin, et titrant : « *Il faut qu'on soit deux fois plus nombreux dimanche* » et « *Il manque 9,6 millions de votes !* » A l'unisson avec lui, et avec la prise de position du pape en faveur de l'entrée dans l'UE, nombre de cloches d'églises entonnaient pour les cérémonies de ce dimanche de Pentecôte l'*Hymne à la Joie*, adopté comme hymne par l'Union européenne.

Le résultat a donc été conforme aux espérances comme aux tractations des uns et des autres : l'Eglise marginalisant en son sein les partisans du non, qui se sont surtout retrouvés parmi les catholiques intégristes et l'extrême droite xénophobe, et le gouvernement, dirigé par la gauche, ne touchant toujours en rien à la loi interdisant l'avortement ou encore l'éducation religieuse à l'école.

Quant à l'avenir de la Pologne intégrée dans l'Union européenne, il risque d'être moins réjouissant qu'il n'a été présenté lors de la campagne, quasi unanime pour le oui, menée de la droite modérée à la gauche.

La petite couche d'hommes d'affaires, qui s'est étoffée avec les privatisations et l'intégration de fait, déjà, d'une partie de l'économie polonaise dans l'UE, a sans doute des raisons de penser que, même sous la coupe des grandes bourgeoisies impérialistes d'Europe occidentale, elle aura peut-être plus d'opportunités devant elle.

Mais la population ouvrière,

elle, même si elle a accès désormais à quelques biens de consommation d'Europe occidentale, a surtout vu le chômage se développer, les acquis sociaux voler en éclats, et elle a appris à ses dépens que les grands trusts d'Europe occidentale pouvaient avoir encore moins de ménagements avec les travailleurs d'Europe de l'Est qu'avec ceux de l'Ouest. On vient encore d'en avoir l'illustration avec les licenciements chez TPSA, l'opérateur polonais de téléphone, racheté par France Télécom.

Quant à la population paysanne, elle se doute bien que si la petite partie des agriculteurs riches et modernisés tirera peut-être profit des subventions de l'UE – et encore, le maquis juridique peut durer longtemps et être semé d'embûches autant que d'aumônes – les petits agriculteurs, vivant sur des exploitations familiales, sont probable-

ment voués à disparaître, l'agriculture polonaise devenant, comme en Europe occidentale, une grande agriculture capitaliste. Sans attendre l'entrée dans l'UE d'ailleurs, certains trusts d'Europe de l'Ouest s'y sont déjà lancés, comme par exemple Materne qui, depuis longtemps déjà, fait cultiver en Pologne les fruits rouges pour ses confitures. Et nombre de reportages ont montré des agriculteurs, entre autres des Français, qui pour des sommes bien inférieures à celles pratiquées en France avaient acheté de grandes propriétés, les avaient modernisées, et ne sont sans doute pas les plus angoissés à l'idée de la future concurrence de leurs produits avec ceux des autres pays de l'UE.

Alors, les résultats électoraux n'ont guère été étonnants, au regard de la situation politique actuelle en Pologne. Il n'a pas été surprenant non plus que les plus faibles taux de participa-

tion viennent du nord-est de la Pologne, régions les plus enclavées du pays, où nombre de chômeurs des villes sont revenus dans leur village d'origine essayer de vivre sur de petites exploitations misérables, et qui ne peuvent même pas, contrairement à ceux de l'ouest de la Pologne, vivre du commerce transfrontalier. Car si, à l'ouest, l'Allemagne prospère peut permettre aux mêmes de trouver un peu de quoi survivre, à l'est, les économies effondrées d'Ukraine, de Biélorussie et de Russie ne le permettent même pas.

Depuis 13 ans que les économies polonaises et européennes se sont rapprochées, les travailleurs polonais ont pu mesurer le peu que cela leur a apporté, et par conséquent, le peu d'enjeu que représentait le référendum du 8 et 9 juin derniers.

Nelly MEYER

DEDANS, DEHORS... MAIS TOUJOURS EXPLOITÉS

Maintenance industrielle, chantiers navals, pétrochimie, tourisme, BTP, voici les secteurs qui, selon la DILTI (Délégation interministérielle à la lutte contre le travail illégal), ont de plus en plus recours à des travailleurs étrangers, entre autres d'Europe orientale.

Ces travailleurs ne sont pas des clandestins, ayant choisi, si l'on peut parler ainsi, de venir individuellement travailler en France.

Ils sont employés d'une société qui, par l'intermédiaire d'une chaîne de sous-traitants, leur propose un emploi temporaire en France, avec des horaires et des salaires aujourd'hui

impossibles à faire accepter à des travailleurs français.

Ainsi, 40 ouvriers polonais ont travaillé récemment à la raffinerie de Gonfreville, en Seine-Maritime, sur un chantier très spécialisé cogéré par TotalFinElf, EDF et Texaco. La cascade de sous-traitance pour en arriver là est assez remarquable : la commande des travaux avait été passée à une société belge, qui a sous-traité le marché à une société libanaise installée en Suisse, qui a sous-traité l'affaire à une société allemande, qui a fait appel à sa filiale française, qui a honoré le marché en faisant appel à un prestataire de services étranger.

40 % des prestataires de services étrangers intervenant en France sont des polonais, roumains, tchèques... qui font travailler ainsi en France 30 000 à 50 000 personnes par an, selon la DILTI, pour des missions courtes, de quelques semaines à quelques mois.

Normalement ces prestataires de services devraient se conformer à la législation française. Ils devraient également se déclarer auprès du ministère de l'Emploi. 15 % paraît-il le font. Quant aux autres, apparemment rien ne trouble leur trafic. La Pologne et l'Union européenne, c'est aussi cela...

N.M.



L'exploitation capitaliste "à la polonaise".

Maroc LA FIN RAPIDE D'UN LAXISME BIEN CONTRÔLÉ

Fin mai, dans un discours télévisé, le roi du Maroc Mohammed VI a annoncé « *la fin de l'ère du laxisme* ». Stigmatisant ceux qui « *exploitent la démocratie pour porter atteinte à l'autorité de l'État* », ceux qui font « *un mauvais usage de la liberté d'opinion* », il a sonné la fin d'un timide intermède. Désormais solidement installé sur le trône de son père Hassan II, il peut en reprendre les méthodes autoritaires. Ils ont bonne mine, ces journalistes et hommes politiques qui avaient salué « *l'ouverture* » et fêté la « *démocratie* » retrouvée.

Les attentats-suicides de Marrakech ont fourni l'occasion d'affirmer cette ligne autoritaire. Le Parlement a adopté une loi antiterroriste que les défenseurs des droits de l'Homme jugent « *liberticide* ». La police aura davantage de droits... et en profitera pour se les octroyer (si tant est qu'elle ait jamais cessé de le faire). La liberté d'expression restera un mythe, comme le confirme la condamnation du journaliste Ali Lmrabet à trois ans de prison pour « *outrage à la personne du roi* », même si aujourd'hui, à la suite de la grève de la faim d'Ali Lmrabet on parle d'une grâce royale pour cette condamnation.

Ce qui filtre de l'enquête sur les attentats donne une idée des méthodes de la police. On a appris en même temps l'arrestation du « *coordinateur principal* » des attentats et son décès durant son transfert vers Casablanca par la police, « *des suites de maladies du cœur et du foie* ». Sinistre coïncidence. La police et la justice, qui perdent avec lui un accusé et un témoin important, ont d'autres suspects sous la main, autrement dit et si l'on comprend bien, des gens qui n'ont rien fait mais qui étaient « *prêts* » à agir et qui, aux mains de la police marocaine, sont menacés de « *maladies du cœur et du foie* ».

Le « *laxisme* » du régime marocain aura été bien court, d'ampleur bien limitée, comme tout le faisait craindre. Le roi continue à parler de la marche du pays « *vers la démocratie et la modernité* », mais c'est le retour de la dictature, après quelques bavardages « *démocratiques* ».

Vincent GELAS

Immigration

UNE EUROPE BARRICADÉE

A Thessalonique, en Grèce, le dernier sommet de l'Union Européenne a une fois de plus discuté de la coopération pour s'opposer à l'immigration illégale. La nouveauté était que, pour les nouveaux membres de l'Europe à vingt-cinq, se posent des problèmes de formation et d'équipement des gardes-frontières. 160 millions d'euros sont donc prévus à cet effet.

Des problèmes d'harmonisation se posent donc entre les différents pays européens. En effet les plus riches ne sont pas ceux où débarquent en premier ceux qui cherchent à fuir leur pays. Ils transitent par les pays du Sud et de l'Est, plus proches et surtout moins bien équipés pour empêcher les débarquements. Du coup, les grandes puissances occidentales aimeraient bien que ces pays jouent le rôle de cerbères en avant-poste.

Mais les dispositions les plus sévères, les mesures de contrôle les plus sophistiquées n'arrêtent pas grand-chose. Ce sont la misère, la faim, les massacres qui créent sans cesse ce flux d'immigration vers les pays riches. Des milliers d'hommes et de femmes sont prêts à courir tous les risques. Des milliers d'entre eux y risquent leur vie, et parfois la perdent sur les pistes du Sahara, ou d'ailleurs, dans des naufrages, comme celui qui a encore fait une centaine de victimes au large de l'île italienne de Lampedusa, proche de la Tunisie.

Il en sera ainsi tant que « l'harmonisation » véritable, celle des richesses, n'existera pas entre pays riches et pays pauvres, c'est-à-dire tant qu'existera le capitalisme et son cortège d'inégalités.

V. G.

Expulsions d'immigrés

SARKOZY VEUT AVOIR LES MAINS LIBRES

Trois passagers d'un vol Paris-Bamako viennent d'être déferés devant le tribunal de Bobigny pour entrave à la navigation aérienne.

En fait, le 17 avril dernier à Roissy, ces trois personnes en partance pour une mission humanitaire au Mali se sont trouvées mêlées à une protestation contre l'expulsion de plusieurs ressortissants d'Afrique noire, embarqués dans le même avion qu'eux. Quand ils prirent place dans l'avion, qui accusait déjà plus de quatre heures de retard, plusieurs des expulsés se débattaient et criaient. Comme bien d'autres passagers, choqués par la brutalité et le traitement inhumain qu'infligeaient à ces immigrés la dizaine de policiers chargés de les escorter, ils firent savoir au personnel de bord qu'ils n'acceptaient pas de voyager dans de telles conditions. Face aux réactions que provoquait

cette expulsion et ne parvenant pas à rétablir le calme, le commandant de bord lui-même demanda au chef d'escorte de débarquer les étrangers en situation irrégulière. Sans succès. Finalement, tous les passagers, policiers et expulsés compris, furent sommés de quitter l'appareil.

Entre-temps, des renforts de police étaient arrivés. Ils interpellèrent sans ménagement sept passagers, choisis de manière totalement arbitraire. Trois d'entre eux, accusés d'être les meneurs et d'avoir fait opposition à une procédure de reconduite aux frontières, furent placés en garde à vue avant d'être transférés, le lendemain, au tribunal de Bobigny. Là, ils apprirent qu'ils devraient comparaître pour entrave à la navigation aérienne.

Sans doute gêné par les témoignages de passagers qui

contredisaient la version policière des faits et par le caractère disproportionné des suites données à cette affaire, le tribunal a condamné les prévenus mais les a dispensés de peine.

Ces faits illustrent les comportements d'une police qui se sent encouragée et couverte par Sarkozy dans cette chasse aux immigrés. Et elle ne tolère pas que des gens puissent lui demander des comptes, voire s'opposent à ses agissements racistes, brutaux et arbitraires.

En allant jusqu'à traîner devant les tribunaux ceux qui à juste titre s'indignent, Sarkozy et ses sbires veulent frapper l'opinion en étalant leur « fermeté » devant la fraction réactionnaire de l'électorat à laquelle ils veulent plaire. Mais ceux que cette politique anti-immigrés révolte ne se laisseront pas museler ainsi.

Roger MEYNIER



Moudjahidines du Peuple Iranien

CHIRAC NE S'EMBARRASSE PAS DE PREUVES !

Après l'opération de police montée le 17 juin contre le siège de l'organisation des Moudjahidines du Peuple Iranien en banlieue parisienne, onze de ses membres, dont sa porte-parole, sont toujours en détention. En guise de protestation, plusieurs dizaines de militants poursuivent une grève de la faim.

Pourtant, sept jours après, le gouvernement n'a toujours pas apporté la moindre preuve pour justifier cette opération menée à grand renfort de publicité et avec des moyens démesurés (pas moins de 1 300 policiers mobilisés pour la circonstance !). A moins de considérer

que le seul fait d'avoir été inscrit sur la liste des organisations terroristes par l'administration de Bush et qu'un vague rapport de la police française, fût-ce de la DST, ont valeur de preuve que cette organisation s'apprêtait à perpétrer des attentats.

Le gouvernement lui-même n'ose pas le prétendre. Sa police et sa justice ont d'ailleurs dû se résoudre à relâcher la plupart des dizaines de militants arrêtés le 17 juin.

En fait, si le dossier est vide de charges, il ne l'est pas d'arrière pensées politiques. Chirac n'a pas pris part à la guerre contre l'Irak, mais il ne

sera pas dit que son gouvernement ne participe pas à la lutte contre le terrorisme international. En s'en prenant à une organisation d'opposants iraniens que les gouvernements français toléraient en toute connaissance de cause depuis vingt-trois ans, Chirac a peut-être aussi voulu faire un geste en direction du pouvoir en place à Téhéran. Après avoir été évincé d'Irak par les États-Unis, l'Iran pourrait bien lui fournir l'occasion de reprendre pied dans cette si riche région du Moyen-Orient.

R.M.

DES DÉLINQUANTS AU-DESSUS DE TOUT SOUPÇON

Satisfaisant les simagrées d'indignation de tout le beau linge mis en accusation dans le procès Elf à l'annonce de la sortie du livre d'Eva Joly, le président du tribunal de grande instance de Paris – égratigné lui-même dans ledit ouvrage où il est question de ses relations « houleuses » avec l'auteur – a utilisé une argutie juridique pour différer la sortie du livre jusqu'au 7 juillet.

Il faut dire que la juge y évoque, en long et en large, les moyens de pression utilisés par ces escrocs si haut et si bien placés – PDG, ancien ministre et autre député européen – et les méthodes dignes de la mafia utilisées pour entraver l'instruction.

C'est dire combien les juges eux-mêmes sont démunis pour faire la chasse à ces délinquants qui se considèrent au-

dessus des lois. Même si ce ne sont pas les derniers à s'indigner quand ils estiment que la loi n'est pas assez rigoureuse contre les pauvres et les faibles. Il faut dire que ce qui est en cause, ce n'est pas le vol à la tire, mais les sommes utilisées par des grands groupes industriels pour soudoyer des hommes politiques ou autres intermédiaires bien placés.

Lors d'une récente réunion

avec quelques-uns de ses collègues, Eva Joly a aussi souligné à quel point les moyens juridiques dont disposent les juges qui voudraient entraver ces pratiques sont remarquablement faibles. C'est pourquoi elle a demandé « d'organiser une traçabilité totale des flux financiers comportant l'identification précise des bénéficiaires et des donneurs d'ordres », ajoutant que d'ailleurs « les

outils techniques existent pour tracer les flux financiers des fortunes mal acquises ».

Voilà une suggestion qui devrait retenir l'attention de Perben et de Sarkozy. Mais ces derniers sont trop affairés à faire la chasse aux pauvres, aux jeunes, aux gens dans une situation fragile, pour s'occuper des délinquants de la haute société.

Annie ROLIN

Chômage

DES INDEMNITÉS PEAU DE CHAGRIN

Depuis le 1^{er} janvier 2003, toute une partie des nouveaux chômeurs se trouvent privés d'allocations chômage. C'est la conséquence de l'accord imposé par le patronat à la fin de l'année dernière, et qui, politique paritaire oblige, fut donc signé par les organisations patronales et certains syndicats. Le but affiché était de réduire les allocations versées, afin d'« équilibrer les comptes » de l'UNEDIC. En oubliant au passage les baisses de cotisation que le patronat s'était octroyé.

Depuis le début de l'année, les indemnités de chômage ont aussi été réduites de 3,13 % du fait d'une augmentation des cotisations de retraite complémentaire. Mais surtout, une

réduction très importante de la durée d'indemnisation du chômage a été mise en place. Elle s'applique aux nouveaux chômeurs et s'étendra, à partir du 1^{er} janvier 2004, à la plupart de ceux qui étaient déjà au chômage en 2002.

Sous prétexte de simplification, l'indemnisation durera beaucoup moins qu'auparavant pour tout le monde : « Si la durée de vos droits était initialement de quinze mois, elle passera à sept mois. (...) Si elle était de trente mois, elle passera à vingt-trois mois », indique une lettre circulaire adressée par l'ASSEDIC à des chômeurs. De plus, les droits spécifiques des chômeurs de plus de cinquante ans sont remis en cause. Ce sont d'ailleurs eux qui subissent le plus l'effet des nouvelles mesures, alors que c'est la catégorie qui a le plus de difficulté à

retrouver un travail.

Les conséquences de l'accord signé le 20 décembre 2002 entre le MEDEF, la CFDT et la CGC, approuvé également par la CFTC, conduisent à une diminution d'environ 14 % du budget d'indemnisation des ASSEDIC. Celles-ci viennent de chiffrer le nombre de chômeurs touchés par les conséquences de ce dispositif : 252 400 arriveront en fin de droits dès le 1^{er} janvier prochain, en raison du raccourcissement de la durée d'indemnisation, et devront au mieux survivre avec l'Allocation Spécifique de Solidarité, l'ASS. 361 500 chômeurs devraient être ainsi également touchés d'ici la fin de 2005. Et encore cette estimation (613 900 au total) risque-t-elle d'être en deçà de la réalité.

Pourtant, déjà la moitié des allocataires de l'assurance chô-

mage, des ASSEDIC, perçoivent moins de 770 euros par mois. Déjà aujourd'hui près de 500 000 salariés licenciés doivent survivre avec l'ASS, 1,1 million avec le RMI, qui dépasse à peine 400 euros pour un célibataire, et encore tout le monde n'y a pas droit. Des centaines de milliers d'autres n'ont plus rien. Voilà à quoi le patronat, avec le quitus de quelques syndicats, réduit les ressources des salariés qu'il a licenciés !

Toute honte bue, certains représentants des syndicats signataires de l'accord s'en sont félicités sur le thème : « On a échappé au pire ! ». « Il s'agit ni plus ni moins de sauver le régime pour les chômeurs », a déclaré Michel Jalmain, le représentant de la CFDT. Air bien connu désormais, avec son couplet tout aussi mensonger repris de la propagande gouver-

nementale sur « le sauvetage des retraites ». La seule chose qu'il s'agit de préserver ce sont les profits. Car il n'est pas question pour le patronat de prendre en charge les conséquences sociales des licenciements, que ce soit pour le financement des retraites ou l'indemnisation des chômeurs.

Quelle situation dramatique cela entraînera-t-il dans les familles ouvrières touchées par le chômage ? Ce n'était visiblement pas la principale préoccupation du patronat ni de ceux qu'il a compromis. Espérant éviter les réactions, les signataires de l'accord souhaitaient surtout une application étalée dans le temps. Un sordide calcul qui, espérons-le, sera démenti.

Jean SANDAY

Parlement européen, ses retraites et ses salaires

« CHARITÉ BIEN ORDONNÉE... »

Qui a dit que le Parlement européen n'avait pas de préoccupations sociales ? Certes, il a une tendance affirmée à avaliser sans broncher tous les reculs sociaux que souhaite le patronat. La liste en serait interminable, mais on peut citer la généralisation du travail de nuit des femmes (au nom... de l'égalité hommes-femmes !) et, tout récemment, son acceptation du recul de l'âge de la retraite pour ses propres employés et fonctionnaires.

Mais il lui arrive de faire des exceptions. En tout cas, quand cela concerne directement les députés européens. Ainsi, le 4 juin, alors que dans plusieurs

pays d'Europe les travailleurs manifestaient massivement contre les attaques sur leurs retraites, une majorité des députés européens de droite, du PSE (socialistes européens) et des Verts ont décidé d'abaisser l'âge de la retraite de 63 à 60 ans. Pour leur seul propre compte.

Au passage, ils ont aussi « harmonisé » leurs indemnités (leurs salaires). Jusqu'à présent, elles étaient alignées sur celles des députés nationaux de leur pays d'origine. D'où des disparités de traitement pouvant aller du simple au triple entre députés européens, sans toutefois que cela empêche même les moins chanceux d'entre eux de gagner largement plus que la

moyenne des salariés européens. Mais, bien sûr, ce n'est pas de ce côté-là que ces gens regardent. Se drapant dans de « hautes » considérations européennes, ils ont donc décidé d'unifier leurs traitements, en les alignant par le haut et en se votant une augmentation qui, pour être donc variable, n'est pas mince. Ainsi, les élus français au Parlement européen verraient leurs indemnités passer à 8 500 euros mensuels (contre 5 633 actuellement, soit un tiers en plus), à quoi s'ajoute une augmentation substantielle de leurs « frais généraux », portés de 2 983 à 3 500 euros.

Les élections européennes approchant, et certains députés n'étant pas assurés de l'être

encore dans un an, ils considèrent sans doute que c'est toujours cela de pris. Comme cela fait un peu gros, sinon provocateur, même dans les hautes sphères de l'Union européenne, le président en exercice de cette dernière a fait savoir aux députés européens que le Conseil des Quinze (les représentants des États membres de l'Union) pourrait refuser d'entériner ce vote, à moins que les députés ne renoncent à abaisser l'âge de leur retraite à 60 ans et ne transigent à 8 000 euros (« seulement » plus de 52 000 F)...

Les trois députées européennes de Lutte Ouvrière n'ont pas eu l'occasion de voter contre ces mesures, pour la bonne raison que le 4 juin elles n'étaient pas à Strasbourg :

comme de très nombreux travailleurs de ce pays, elles manifestaient contre le plan Fillon-Chirac-Raffarin. Et il va de soi que, si elles avaient été alors dans l'hémicycle, elles auraient voté contre l'augmentation que s'est auto-octroyé le Parlement européen.

En ce qui concerne le salaire que le Parlement européen verse aux députées de Lutte Ouvrière, précisons aussi que, dans la tradition du mouvement ouvrier, elles ne gardent que l'équivalent de leur salaire ou retraite de travailleuses, ce qui signifie qu'elles reversent la plus grande partie, voire la totalité de leurs indemnités parlementaires à leur organisation afin de financer ses activités.

Pierre LAFFITTE

Électricité

Les tarifs de l'EDF vont augmenter de 3 % le 1^{er} juillet pour les particuliers et les PME. Cette hausse intervient après celles du gaz (4 % le 1^{er} mai), du timbre poste (8,7 % le 1^{er} juin), des TGV le 14 juin et des trains Corail le même 1^{er} juillet.

EDF assure que ces 3 % d'augmentation sont un minimum pour préserver l'équilibre de ses comptes. Un rapport parlementaire estime même qu'elle devrait être de 10,7 %.

Elle argumente qu'elle a l'obligation d'acheter l'électricité plus

Hausses des tarifs

chère des producteurs privés (cogénération et énergies renouvelables) et qu'elle doit assumer des coûts plus élevés en Corse et dans les départements d'outre-mer. Elle invoque l'aide aux usagers les plus démunis : ceux à qui elle inflige des coupures ou qu'elle rationne et fait payer d'avance, parce qu'ils ne sont pas des payeurs assez réguliers !

Mais la raison la plus déterminante, aussi bien pour EDF que pour le gouvernement, est sans doute la préparation de la privatisation. Car pour allécher des investisseurs pri-

vés, il faut non seulement que les comptes soient équilibrés, mais aussi que les actionnaires potentiels aient des profits prometteurs.

Cependant, la hausse des tarifs annoncée ne touchera pas les grandes entreprises. Ces clients-là ne sont pas seulement de gros consommateurs, que le service public doit satisfaire en priorité et à des tarifs défiant toute concurrence. Mais c'est aussi parmi eux que se trouvent des actionnaires potentiels.

V.G.

Si même eux le disent...

19 députés de droite ont proposé de taxer les entreprises pour financer les retraites. Si l'on remontait de 33,5 à 34,5 % l'impôt sur les sociétés, disent-ils, on trouverait 20 milliards d'ici à 2020 pour les retraites.

Raffarin a bonne mine, lui qui voudrait faire croire qu'il n'y aurait pas d'autre solution que de s'en prendre aux salariés ! Mais comme l'opposition de gauche ne veut pas non plus prendre l'argent là où il est, dans les profits du patronat, cela permet à des députés de droite de chercher à se donner une image « sociale ».

Éducation nationale ET SI LES VACANCES N'ÉTAIENT QU'UNE MI-TEMPS ?

La fin de l'année scolaire met un terme au mouvement de grève qui concernait encore, en région parisienne par exemple, plusieurs bonnes dizaines d'établissements et d'écoles. Cela n'a pas empêché que le mouvement s'affiche et montre que le mécontentement et la combativité n'étaient pas épuisés.

Jeudi 19 juin, date de manifestation sur les retraites à laquelle appelaient les syndicats, ce sont 9 000 personnes de l'Éducation nationale qui ont défilé à Paris, au sein d'un cortège de 20 000 à 60 000 salariés.

Pour protester contre le maintien intégral du projet de

décentralisation des TOS (personnels de service, de cantine et d'entretien,...), ceux-ci ont marché en tête du cortège Éducation. De tous ceux qui sont menacés par la décentralisation, les TOS sont la catégorie la plus nombreuse (près de 90 000 personnes) et, dans les établissements, ce sont les collègues les plus mal payés et dont les conditions de travail sont les plus difficiles. Alors c'est un sentiment de solidarité et d'indignation qui s'est exprimé au cri de « *TOS ensemble* » ou, en réponse à Raffarin, Sarkozy, et Ferry : « *Assez de vos projets - On garde les TOS et vous, vous dégarez !* ».

Aucun des autres problèmes : licenciements des emplois-jeunes, précarité, avenir des retraites, n'est réglé ; et il est significatif

qu'autant de manifestants aient tenu à le dire à nouveau en redescendant dans la rue.

L'assemblée générale Ile-de-France qui s'est réunie après la manifestation a rassemblé 300 personnes, montrant aussi par sa tonalité qu'une frange déterminée comptait ne pas en rester là.

Dans de nombreuses villes de province aussi les manifestations ont rappelé qu'après des semaines de grève, la détermination et la mobilisation étaient toujours là.

A Paris, mardi 24 juin au soir, dans un contexte de reprise à quelques jours des congés et au moment où les lycées et même certains collèges ont complètement fini les cours, une manifestation a rassemblé encore 600 personnes dont 200 se sont retrouvées en assemblée générale. C'est tou-

jours avec dynamisme et colère que nous avons défilé, avec quelques nouveaux slogans comme : « *Raffarin, on n'est pas fatigué - rien n'est réglé, rendez-vous à la rentrée !* »

Dans les établissements et les écoles, il y a bien sûr des discussions sur le mouvement et il se pose de nombreuses questions : comment réussir à faire reculer le gouvernement, pourquoi le mouvement n'y est-il pas arrivé, est-ce possible et comment continuer ? Mais, d'une part personne ne regrette de s'être battu (et il y a même une satisfaction d'avoir tenu tête au gouvernement), et d'autre part beaucoup de discussions sont tournées vers la rentrée. La partie la plus mobilisée et la plus active des grévistes est à bien des égards la plus confiante et la plus

enthousiaste pour la suite.

Les menaces de Raffarin d'appliquer en force des retenues salariales draconiennes, suscitent de l'inquiétude ou de la colère mais n'ont pas provoqué d'abattement.

A travers le pays sont programmés des rassemblements ou des manifestations, des distributions de tracts à l'adresse des parents et de la population, des campagnes d'affiches affirmant que la lutte continue ainsi que des actions pendant l'été. Au niveau de villes et de nombreux départements, des assemblées sont déjà convoquées pour les jours de prérentrée ou pour la première semaine de classe.

La flamme que l'arrogance et la violence des attaques du gouvernement a allumée n'est pas éteinte.

« Village de l'Amitié » - banlieue de Grenoble

LA DIRECTION DANS SES PETITS SOULIERS !

Le « Village de l'Amitié » est un internat qui reçoit des enfants et des adolescents dits « cas sociaux » de la banlieue grenobloise. Nous sommes un peu plus de cinquante salariés, dont la moitié d'éducateurs.

La direction a voulu profiter de l'ouverture d'une nouvelle structure d'accueil à la rentrée prochaine pour restructurer de manière arbitraire toutes les équipes, dans le but de briser et disperser celles jugées trop revendicatives à son goût. C'est ainsi qu'au mépris du personnel et des enfants, réduits à de simples pions, le directeur a annoncé jeudi 12 juin, en réunion générale,

et à la stupéfaction de tous, les affectations de chacun pour l'année prochaine.

Mal lui en a pris, car immédiatement, tous les éducateurs sont sortis de la réunion, non sans avoir pu dire auparavant au directeur et à ses sous-fifres, ce qu'ils pensaient de leurs méthodes. Après une courte assemblée générale, la grève fut décidée pour le soir même. Alors que la vingtaine d'éducateurs rentraient chez eux, il fallait voir les chefs encore sous le choc et dans leurs petits souliers, courir d'un pavillon à l'autre pour ramener les enfants chez eux.

Le lendemain, vendredi, nous nous sommes retrouvés à nouveau en assemblée générale comme prévu, sur notre lieu de travail. Le

directeur voulut bien alors discuter et finit par accepter assez rapidement nos revendications, à savoir pour l'essentiel le maintien des équipes actuelles et des groupes d'enfants. Il acceptait aussi sans discussion de payer les deux jours de grève, condition imposée pour la reprise du travail.

Nous étions tous fiers et contents d'avoir gagné en si peu de temps et par cette grève « éclair » de nous être fait respecter par les chefs. Face à notre colère, à notre solidarité et surtout à notre détermination à poursuivre la grève autant qu'il le faudrait, il n'a pas fallu très longtemps au directeur pour retirer ses sales projets.

qu'avec des mois de retard. Le résultat, c'est toujours plus de stock, avec les réclamations que cela entraîne. Si l'on ajoute l'inquiétude et les questions des futurs retraités que les mesures gouvernementales sur les retraites commencent à générer, la tension monte dans les services. Et ce ne sont pas les salaires, plutôt à la traîne par rapport à d'autres services, qui compensent...

Les salariés de Metz ont raison de protester. En étant tous solidaires, nous pourrions inverser la vapeur.

(Extrait du bulletin Lutte Ouvrière Groupe Malakoff Saint-Quentin-en-Yvelines)

Nancy

RAS-LE-BOL D'ÊTRE MAL LOGÉS

Près de 900 personnes habitent dans le quartier du Haut-du-Lièvre à Nancy. Cette banlieue populaire est composée de « barres » d'immeubles, dont deux ont plusieurs centaines de mètres de long sur 14 étages, et qui ont près de 40 ans d'existence !

Elles n'ont pratiquement reçu aucune amélioration au niveau du confort. Les fenêtres, sans double vitrage, sont toujours celles d'origine avec des cadres en ferraille qui, en hiver se couvrent de glace et qui, toutes déglinguées, laissent passer l'eau par forte pluie. Quant au chauffage, le tuyau recouvert d'ailettes et passant... au plafond près de ces fenêtres déglinguées, ne chauffe quasiment pas. Si bien que les locataires sont obligés d'acheter des convecteurs électriques alors que le chauffage est compris dans leurs charges.

C'est dans un de ces immeubles appartenant à l'OPAC (Office Public d'Aménagement et de Construction) qu'un locataire a, lundi 16 juin, décidé de faire une grève de la faim pour réclamer que l'on respecte tout simplement ses droits. Depuis plus de deux ans qu'il habite son appartement, il réclame qu'on lui répare l'interphone qui n'a jamais fonctionné, la chasse

d'eau des WC qui est cassée, le luminaire de la salle de bains qui ne marche pas et la réglette au-dessus de l'évier de la cuisine qui a de faux-contacts. Avec plusieurs autres locataires ils ont décidé de constituer un collectif qu'ils ont appelé le « collectif Ras-le-Bol », et convoqué la presse et la télévision pour faire part de leur colère. Les médias, dès le lendemain, ont relaté la situation.

Le représentant de l'OPAC a commencé par dire qu'il n'était pas au courant des problèmes du locataire gréviste de la faim. Mais devant la tournure médiatique que cela prenait, il a fini par proposer au gréviste de la faim un calendrier programmant de faire toutes les réparations d'ici fin juin. Il lui a même octroyé une indemnité de 180 euros pour le préjudice subi depuis plus de deux ans. Mais il est encore loin du compte ! La patience dont a fait preuve ce locataire, ce qu'il a enduré, vaut bien plus que ce qu'on lui propose. C'est d'ailleurs 1500 euros qu'il réclame. En tout cas, il a fallu cette action pour qu'enfin l'OPAC ait un minimum de considération.

Souhaitons que ce collectif soit le début de l'organisation des locataires du Haut-du-Lièvre face à l'OPAC de Nancy.

SAUVE QUI PEUT

Alors que se négocie le contrat de plan entre La Poste et l'État, un sénateur UMP vient de sortir un document intitulé *La Poste, la dernière chance*.

Rien de nouveau dans ce rapport : ils veulent fermer des milliers de bureaux, se servir de la mécanisation pour diminuer fortement les effectifs, et sortir de La Poste les charges des retraites.

La seule nouveauté, c'est qu'ils veulent le faire avant de privatiser pour offrir aux actionnaires un cadeau bien juteux.

Tout cela est présenté par le gouvernement de la même manière que sur les retraites et la

Sécurité sociale : ils veulent nous sauver... en fait, sauver les intérêts des futurs actionnaires.

(Extrait du bulletin Lutte Ouvrière La Poste Créteil-Marais)

À SUIVRE

À Metz, la semaine dernière, les employés du service liquidation ont débrayé.

Aux Liquidations de retraite, les conditions de travail s'aggravent d'année en année. Face à l'augmentation de la charge de travail, la direction n'embauche que depuis moins d'un an, au compte-gouttes, et les remplacements des départs ne se font

Snecma
(Villaroche - Seine-et-Marne)

LES GRÉVISTES DU NETTOYAGE FONT RECULER LEUR PATRON

Le vendredi 6 juin la vingtaine de personnes de l'équipe du soir de la société Sin&Stes qui fait le nettoyage à la Snecma Villaroche se mettait en grève. La revendication était la création d'une prime de panier mais la grève était avant tout une réponse à l'attitude méprisante affichée par le représentant de la direction Sin&Stes envers les salariées.



Une délégation des grévistes au cours de la manifestation sur les retraites du 19 juin à Paris

Depuis un an et demi que cette société est là, les problèmes ne font que se succéder : remise en cause des acquis, baisse des effectifs, augmentation de la charge de travail. Heureusement, le personnel ne se laisse pas faire et en est à sa quatrième grève !

Mardi 10, au retour du week-end de la Pentecôte, la grève était rejointe par une vingtaine de personnes de l'équipe de jour. La totalité du personnel n'était pas en grève, mais le nombre de grévistes était suffisant pour que le chantier soit paralysé. Caisses, cartons, papiers, poubelles se sont rapidement accumulés au point que dans le bâtiment de montage des réacteurs (le 35) on ne circulait qu'avec peine dans les allées. C'est pourquoi, le samedi suivant, les directions Snecma et Sin&Stes la main

dans la main faisaient rentrer par une porte dérobée une équipe extérieure pour faire dégager l'atelier.

Loin de casser le moral des grévistes, ce coup de force ne faisait que renforcer leur détermination : passage dans l'atelier avec slogans, haut-parleurs, concert de sifflet et de klaxon, manifestations auprès des responsables Snecma et tracts adressés au personnel Snecma.

Les assemblées de grévistes étaient animées et les patrons n'avaient pas le dernier mot.

Vers la fin de la deuxième semaine, la direction Sin&Stes ouvrait les négociations et devait céder une prime de panier de l'ordre de 20 euros brut par mois pour l'équipe de jour 13 euros pour l'équipe du

soir, le maintien des effectifs au niveau actuel par le remplacement des départs, le paiement de plus de la moitié des jours de grève sous forme d'une prime.

C'était loin de la revendication des 5 euros pour le jour et 3,5 euros pour le soir mais les grévistes étaient satisfaits d'avoir fait reculer leur direction ainsi que celle de la Snecma qui, en tant que donneur d'ordre, porte la responsabilité de la surexploitation que subissent les salariés des entreprises sous-traitantes.

Sur cette base, la reprise du travail était décidée dans une ambiance de fête, le vendredi 20 juin. « La lutte paye plus que la résignation » titrait le tract distribué par les grévistes au personnel Snecma.

EDF-RTE
La Boisse (Ain)

UN AVANT-GOÛT DE LA PRIVATISATION

Lors d'une journée de grève contre le plan Fillon sur les retraites, nous avons interrompu le travail sur un chantier d'EDF de l'Ain. Sans attendre, la direction a confié ce chantier à l'entreprise Cégélec. Nous ne l'avons pas laissée faire, plusieurs équipes d'autres chantiers ont continué la grève et à une quarantaine de travailleurs accompagnés de délégués du CHSCT (comité d'hygiène et de sécurité - conditions de travail), nous nous sommes rendus sur le chantier en question, avec la volonté d'y interrompre le travail en constatant les man-

quements à la sécurité.

De fait, ceux-ci ne manquaient pas. L'entreprise intervenait sur un pylône 400 000 volts sans préparation de travail, sans respecter les règles de sécurité concernant la pose de la ligne de vie pour monter au pylône, sans vérifier l'absence de tension avant la mise à la terre de la ligne. Par exemple, il était dit que les deux lignes étaient hors tension. En fait, le balisage réglementaire était absent si bien que les monteurs auraient pu se tromper de côté et mourir d'une décharge.

Un droit d'alerte a été déposé par le CHSCT. La direction de l'EDF, qui a toujours le mot « sécurité » à la bouche, déclarait qu'on exagérerait les risques. Il a fallu notre insistance et le blocage de fait du chantier pour qu'elle fasse marche arrière. En attendant la révision de son plan de prévention, le travail ne devait pas reprendre.

Ce mépris de la sécurité de la part de notre direction donne un avant-goût des conditions de travail qui se généraliseront si la privatisation de l'EDF se met en place.

EN DIRECT DES HÔPITAUX

UNE SOLUTION : L'EMBAUCHE

Dans les services, les congés-maternité et les congés-maladie sont très peu remplacés. Quant aux départs à la retraite, c'est souvent trois mois après, une fois que l'agent a épuisé tous ses différents repos.

Alors, c'est la galère pour les agents qui se retrouvent sur deux salles quand ce n'est pas trois.

(Extrait du bulletin Lutte Ouvrière Hôpital Beaujon - Paris)

SAVOIR SE FAIRE ENTENDRE

Les secrétaires des consultations de Traumatologie se sont mises en grève début juin. Elles demandent la création de deux postes pour faire face à l'augmentation des tâches dans ce service. Il faut dire que l'ambiance y est difficile, compte tenu du nombre de consultants toujours plus grand, du téléphone qui n'arrête pas de sonner, du courrier à taper et surtout les nombreux rendez-vous à prendre pour les patients. Quant aux locaux, cela ressemble plus à un réduit sans lumière qu'à un service d'accueil.

Cette situation dure depuis un moment et la coupe a débordé. Elles ont rencontré le DRH qui leur a promis un remplacement de congés-maladie à compter de la fin juin, et un autre à temps plein à partir de juillet.

Inutile de préciser que sans ces trois jours de grève, la situation risquait de durer encore un moment et qu'elles ont eu bien raison de se mettre en colère.

(Extrait du bulletin Lutte Ouvrière CHU de Besançon)

LA CLIMATISATION, CONNAIS PAS

Ces dernières semaines ont été marquées par une chaleur de plus en plus insupportable pour tous, et surtout pour les malades.

En effet, les chambres ne sont pas climatisées et le thermomètre y monte facilement jusqu'à 35°. De plus, les services proches des travaux bénéficient d'un isolement étanche en plastique, utile pour éviter la poussière, mais qui empêche toute aération.

Tout cela ne peut que favoriser les infections nosocomiales et ces conditions d'hospitalisation sont inadmissibles pour les malades.

CHERCHE RIDEAU DÉSESPÉREMENT

Non, le drap pendouillant à l'intérieur d'une chambre de malade de Cardiologie Sud n'est pas une banderole de grévistes. C'est la seule protection contre le soleil, le rideau de ladite chambre étant en panne depuis des lustres !

Autant dire que la chambre tient de l'étuve.

(Extraits du bulletin Lutte Ouvrière Hôpital de la Croix-Rousse - Lyon)

EMBAUCHE... IL Y A URGENCE

Aux Urgences, le personnel a alerté la direction et le patron un dimanche du mois de mai. En effet, l'afflux de malades, conjugué à plusieurs urgences vitales, ne leur a plus permis d'assurer non seulement leur travail mais surtout la sécurité des patients.

Le lendemain, deux postes et demi d'aides-soignantes ont été promis pour juillet. Nos collègues ont eu raison et se sont montrés les plus responsables.

RUPTURE DE STOCK...

En ce moment, la rupture de stock semble être le nouveau mode de fonctionnement de l'hôpital. Nous y étions habitués, mais pas avant le dernier mois de l'année.

Alors, c'est la débrouille qui empoisonne notre journée de travail. La direction veut-elle tester notre résistance ?

(Extraits du bulletin Lutte Ouvrière Hôpital Bocage - Dijon)

ATTENTION, DANGER

C'est la nouvelle mode de ne pas demander de remplacement à la direction que ce soit pour remplacer les RTT ou pour remplacer les départs.

Au secteur 16, un cadre a demandé à des aides-soignants de changer leurs horaires pour remplacer un infirmier, avec le risque de voir encore plus se démunir les services en infirmiers et de faire courir aux aides-soignants des risques judiciaires comme cela est arrivé aux aides-soignants de l'hôpital Trousseau.

C'EST DU COMMERCE... ET C'EST DANGEREUX

Au secteur 13, un dimanche, un patient devait être transporté dans un autre hôpital en urgence. Après plusieurs appels, aucune ambulance privée ne s'est déplacée.

Les directions successives ont réduit par économie le service d'ambulance et passé des accords avec le privé dont la seule urgence est d'empocher l'argent quand ça les arrange, et non de transporter les malades.

Pour amener le patient, c'est à deux que nous sommes partis avec la voiture de secteur, laissant un collègue seul dans le service. C'est l'administrateur de garde qui en a donné l'ordre - au mépris de la sécurité du patient transporté, de celle des collègues du service et des patients.

Ils n'ont pas d'état d'âme d'administrer de telle façon ?

(Extraits du bulletin Lutte Ouvrière Sainte-Anne - Paris)

Marseille

LA GRÈVE DES ÉBOUEURS

A Marseille les services de la Ville, en particulier les crèches et les cantines, étaient appelés à la grève à partir du 19 mai par la CGT. Mais la grève la plus visible, avec celle des transports urbains, a été la grève des éboueurs qui a débuté le 3 juin.

Le ramassage des ordures et le nettoyage de la ville de Marseille sont assurés par des entreprises privées, dont Bronzo, et par des employés municipaux. Toutes les combinaisons sont possibles en fonction des quartiers. Par exemple, dans certains quartiers, c'est la Ville qui fait le nettoyage et une entreprise privée le ramassage.

Les éboueurs de la Ville ont donc commencé la grève à l'appel de FO et de la CFDT. FO, majoritaire aux élections professionnelles, appelait à la reprise du travail le matin du vendredi 13 juin.

La décision était prise lors d'une AG du personnel municipal FO le 13 juin, le lendemain du meeting unitaire CGT,

FO, UNSA, FSU où Blondel avait appelé à la grève générale, qui a réuni 500 à 600 personnes. Quelques dizaines d'enseignants y ont assisté sans y prendre la parole. Les responsables FO de l'UD-FO et du personnel de la Ville se prononçaient pour terminer la grève tout en reprochant à Thibault de l'avoir trahie. Puis il fut question de négociations avec la Ville.

Plusieurs dizaines de travailleurs y virent un accord en sous-main avec la mairie. Puisque celle-ci n'avait pas mis en œuvre ses menaces de réquisitions et de faire appel à l'armée, c'est qu'elle s'attendait à la reprise du travail. Dès que quelqu'un dans l'assemblée parlait de continuer la grève il y

avait plusieurs interventions pour dire qu'on ne peut pas continuer « seuls ». Les enseignants sortirent pendant le vote, et il y eut une vingtaine de voix pour continuer la grève.

La CFDT continuait, elle, la grève jusqu'au lundi 16 juin, et protestait parce qu'elle n'avait jamais été invitée aux négociations avec la mairie.

Le résultat de cette grève était impressionnant : dans tout le centre-ville, ainsi que dans

certains quartiers huppés les tas d'ordures se sont accumulés, avec les sacs plus ou moins écrasés et éventrés par les voitures ou déchirés par les chiens. L'odeur qui s'en dégageait était de plus en plus pestilentielle, la canicule n'arrangeant rien. Fréquemment des tas de sacs et des poubelles étaient incendiés, plus de 600 feux auraient été signalés.

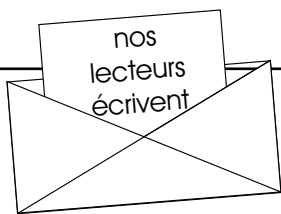
L'importance et l'utilité sociale de ces travailleurs,

peu remarqués habituellement et certainement pas parmi les mieux payés, a été largement démontrée. Le mardi 24 juin, tous les tas n'avaient pas encore été résorbés, et c'est d'ailleurs dans les quartiers populaires qu'ils ont persisté le plus longtemps.

A croire que la mairie n'a pas estimé prioritaire de les nettoyer rapidement.



AFP



● LES ÉBOUEURS CONTRE LE PLAN FILLON

Poubelles non collectées, entretien non assuré, à Paris aussi les éboueurs se sont mobilisés contre le plan Fillon durant plusieurs jours de grève consécutifs. Par exemple, à la « Fonctionnelle », service qui assure la maintenance 24 heu-

res sur 24 et 365 jours par an des chaussées et voies rapides parisiennes, notamment lors des manifestations, jusqu'ici le service était peu impliqué dans les luttes. En 1995 en particulier, il n'y a pas eu de gréviste. Mais le 10 juin, une majorité

d'agents était en lutte. La préfecture de police, habituée à nous voir derrière les manifestations, s'inquiétait qu'il n'y ait personne. Et pour cause, c'est dans le cortège qu'il fallait nous chercher, pas derrière !

Un piquet de grève bloquant

la sortie de véhicules a même dû être dégagé par les CRS.

Yves Contassot, maire-adjoint Vert de Paris, chargé de la propreté, a pu constater que lorsque les éboueurs, qu'il avait traité de « fainéants » lors d'une précédente grève, ne sont

pas au travail, cela se voit et se sent. Et il a dû céder sur plusieurs mesures catégorielles qui ont été en partie satisfaites.

Un lecteur
(Maisons-Alfort
Val-de-Marne)

● LES CONSEILS DU PERCEPTEUR POUR NOS RETRAITES

Alors que le ministre des Affaires sociales, Fillon, s'en prend aux retraites, son collègue des Finances est à nos petits soins. C'est ainsi, que les contribuables de Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine) ont reçu, ce mois-ci, de leur cher (au sens propre du terme) percepteur une lettre pleine d'attentions : « Comment vivre ma retraite en toute tranquillité, sans souci financier ? Comment percevoir immédiatement des revenus réguliers en contrepartie de mon capital ? »

La suite est une publicité pour un système de rentes viagères proposé par CNP-Assurance, l'ancienne Caisse nationale de prévoyance, jadis établisse-

ment d'État et filiale de la Caisse des dépôts, partiellement privatisée (24 % de capital privé) et cotée en bourse depuis 1998.

A 70 ans, en échange de vos économies (si vous en avez) la CNP vous versera une rente viagère de 6,79 % par an. Si vous ne vous laissez tenter par les conseils du Trésor public qu'à 80 ans, vous toucherez même, en échange de vos économies, une rente de 11,29 %. Tâchez alors de vivre au-delà de 89 ans, sinon la rente ne remboursera même pas ce que vous aurez donné à la CNP.

Un contribuable
des Hauts-de-Seine

Abbeville ● UNE VICTOIRE MORALE POUR LES TRAVAILLEURS

La Chanvrière a été pendant des décennies une usine importante à Abbeville, bastion du tissu économique local. En 1996, prétextant la crise du textile, la direction proposait une convention modifiant le contrat de travail : elle voulait supprimer 43 postes à temps plein et demandait aux travailleurs d'accepter la transformation de celui-ci, qui passait à 29 heures de travail effectif en moyenne par semaine, avec en prime 1 h 30 de formation fournie par l'entreprise, cadeau royal du patron !

Dix travailleurs qui refusaient cette convention et l'amputation des salaires qui allait avec furent licenciés. Pourtant, la suite des événements leur donna raison : à la fin de l'année 1996, les salariés de la Chanvrière ne faisaient toujours pas 29 heures, ils n'avaient jamais vu la couleur de la formation

promise et la direction finissait même par revenir sur la convention qu'elle avait imposée. Par contre, elle ne revint pas sur les licenciements des dix travailleurs qui n'en avaient pas voulu !

Bien que cette convention n'ait jamais été appliquée, les dix ont été déboutés de leurs demandes devant le conseil des prud'hommes d'Abbeville en 1999. Il leur a fallu attendre mai 2003 pour que la cour d'appel d'Amiens reconnaisse enfin que leur licenciement était injustifié, puisque la réduction d'horaires proposée par la direction n'avait pas été effective.

En allant jusqu'au bout des procédures, les dix travailleurs ont le sentiment d'avoir remporté une victoire morale, même si, six ans et demi après leur licenciement, alors que la Chanvrière a entre-temps définitivement fermé ses portes, plusieurs

parmi eux n'ont pas retrouvé d'emploi correct ; et que les indemnités qu'ils recevront leur seront versées par la caisse alimentée par les Assedic et non prélevées sur les millions de subventions que la Chanvrière a reçus des pouvoirs publics, soi-disant pour maintenir les emplois.

L'histoire de la Chanvrière rappelle celle des centaines d'entreprises qui font vivre une partie de la population de villes entières, dont les patrons s'arrogent tous les droits : imposer leur loi et changer les règles en cours de route, licencier ceux qui osent protester, empocher les subventions publiques pour finir par mettre la clé sous la porte, le tout sans rendre de comptes à personne. De quoi inciter les travailleurs à se battre pour le contrôle des entreprises.

G. D. (Abbeville)

Michelin
(Bourges-Saint-Doulchard)

**ENCORE
DES LICENCIEMENTS**

Mardi 10 juin, le groupe Michelin annonçait par la radio la suppression de 164 postes à l'usine de Saint-Doulchard (près de Bourges), et 190 à l'usine de Poitiers.

La direction n'avait même pas pris la peine d'en informer le personnel auparavant. Elle montre ainsi son mépris à notre égard, alors que les conséquences de cette décision sont importantes, et pourraient annoncer à terme d'autres mesures contre l'ensemble des emplois aussi bien à Poitiers qu'à Saint-Doulchard.

Dans cette usine, la direction prétend qu'il n'y aura pas licenciements « secs » et parle de 120 départs en préretraite et 44 mutations, dont une majorité de cadres. Mais quoi qu'elle en dise, cela fera bel et bien 164 emplois en moins, et donc autant de jeunes qui ne seront pas embauchés.

Dans l'usine, l'inquiétude est grande, car en moins de deux ans, c'est l'ensemble de la production de pneus tourisme de 13 et 14 pouces qui aura disparu.

Le marché pour ces dimensions de pneus est pourtant quasiment stable, contrairement à ce qu'affirme la direction. En 1999, la production de pneus 14 pouces tourisme était de 50 millions d'enveloppes. Et pour 2004, elle est estimée à 49,3 millions, donc une baisse minime. Mais Michelin préfère délocaliser ces productions, dans certains pays d'Europe centrale notamment, où il surexploite les travailleurs, comme en Roumanie où le salaire d'un ouvrier est infé-

rieur à 135 euros par mois.

Lors du comité d'entreprise extraordinaire du 19 juin, le syndicat CGT a appelé à un débrayage au moment de la réunion. Nous nous sommes retrouvés à plus de 80 après avoir défilé dans les ateliers. Une fois rassemblés, nous avons décidé d'envahir la réunion du CE pour demander des comptes à la direction et exprimer notre colère. Aussitôt dit, aussitôt fait.

La direction a d'abord refusé de répondre et a demandé une suspension de séance. Mais comme elle ne pouvait pas sortir, elle a dû répondre à nos questions.

Nous lui avons demandé de nous donner par écrit la totalité de son soi-disant projet de 3 ou 4 millions d'euros qui permettrait, selon elle, de « sauver » l'entreprise. Elle en a été incapable, ajoutant même que ce n'était qu'un projet et qu'il devait être validé tranche par tranche par la direction de Clermont-Ferrand. Elle ne nous a pas davantage donné d'assurance sur l'avenir de nos emplois, mais dans un, deux ou cinq ans... La seule chose sûre, c'est qu'elle va faire démonter les deux chaînes de fabrication de pneus 13 et 14 pouces.

Satisfaits d'avoir pu dire notre mécontentement, et surtout d'avoir vu les têtes de « coincés » de ces messieurs quand nous leur avons dit leurs quatre vérités, nous savons tous aussi que ce débrayage ne doit être qu'un début, si nous voulons vraiment nous défendre et empêcher la direction de licencier.

Correspondant LO

Air Lib (suite)

**UN PATRONAT DE HAUT VOL
ET SES COMPLICES**

Une commission d'enquête parlementaire vient de remettre son rapport sur la faillite de la compagnie aérienne Air Lib, enregistrée en février dernier. Ses conclusions, transmises à la Justice, montrent notamment que le dernier PDG en date d'Air Lib, Jean-Charles Corbet, est « incontestablement plus riche qu'il y a deux ans », quand il prit la direction de la compagnie.

Alors que celle-ci battait de l'aile et venait déjà de licencier plusieurs milliers de ses travailleurs, auxquels s'ajoutait un nombre équivalent de salariés de filiales et de sous-traitants, Corbet s'est ainsi versé 1,2 million d'euros de salaires sur un an et demi, dont ce que le monde patronal appelle un « golden hello » : une prime de « bienvenue dorée » pour 885 000 euros. Prévoyant une faillite, et donc une saisie des actifs de la compagnie (à commencer par ses avions), il en avait aussi transféré la majeure partie (40 millions d'euros) à des sociétés qu'il avait créées tout exprès dans des paradis fiscaux.

Mais il n'était pas le seul à avoir prospéré dans cette débâcle organisée. Ses deux principaux adjoints ont touché chacun 420 000 euros de salaire en six mois. Mieux, une banque canadienne, un cabinet d'avocats et quelques autres « conseils » de la compagnie ont, eux, raflé le gros lot : près de 30 millions d'euros, soit l'équivalent de ce que l'État a prêté à Air Lib

durant le même temps.

Majoritaire au Parlement, et donc dans la commission d'enquête, la droite en profite évidemment pour mouiller le précédent gouvernement. Car c'est celui de Jospin qui avait patronné la reprise de la compagnie par Corbet, présentée notamment par le ministre des Transports d'alors, Gaysot, comme la solution pour « sauver Air Lib et les emplois ».

On sait ce qu'il en a été : tandis que certains s'enrichissaient de façon éhontée, les 3 200 derniers salariés rescapés du naufrage d'AOM-Air Liberté, devenu Air Lib, se sont finalement retrouvés à la rue.

On serait tenté de dire que c'est la routine, tant ce scénario écœurant s'est déjà déroulé bien des fois lors de fermetures d'entreprises. Ici, une fois n'est pas coutume, un rapport officiel épingle certains de ces charognards dorés. Mais on aurait bien tort de s'en réjouir. Car, si l'affaire fait quelque bruit, sur fond de règlements de comptes politiques entre l'actuelle majorité et la précédente, l'une comme l'autre ont tout fait pour masquer et dédouaner le principal responsable et bénéficiaire de toute l'opération.

Évidemment, ce n'est pas n'importe qui. C'est le baron Seillière, le « patron des patrons » et le fondé de pouvoir d'une des familles les plus puissantes de la bourgeoisie française : les de Wendel. Or, c'est lui qui, en 2001, a provoqué la disparition d'AOM-Air Liberté en en retirant ses capitaux, avec un très gros bénéfice garanti par contrat. C'est lui, alors

associé à Swissair, qui était l'actionnaire principal d'AOM-Air Liberté, sur le dos de laquelle il avait prélevé d'énormes profits durant des années.

À Seillière, il n'est bien sûr pas fait allusion dans ce rapport. Et la droite a beau jeu, maintenant, d'accuser l'ancien gouvernement d'avoir « retardé d'un an » le dépôt de bilan d'Air Lib en y injectant, « à perte », des dizaines de millions d'euros. Outre que ces sommes n'ont, au contraire, pas été perdues pour tout le monde - on l'a vu -, il n'y a aucun risque que Gaysot, Jospin ou d'autres ex-ministres du précédent gouvernement avouent que s'ils ont agi ainsi, c'était finalement déjà, eux aussi, pour protéger les actionnaires du clan Seillière.

Le gouvernement Jospin a préféré piocher dans les fonds publics, dans l'espoir sinon d'éviter la faillite programmée d'Air Lib, du moins qu'elle ne vienne pas s'ajouter au sombre bilan que les électeurs populaires pouvaient à juste titre lui reprocher au moment de la présidentielle. Mais, plus encore, ce qui est en cause là, une nouvelle fois, c'est son refus de lever le petit doigt contre le grand patronat, de s'en prendre à un des « fleurons » du capitalisme français.

Mais, même si ce rapport débouche sur un procès, il n'y a pas grand risque à parier que de cela nul ne parlera, ni les accusateurs hypocrites de droite, ni cette gauche gouvernementale qu'ils montrent du doigt.

P.L.

Renault (Guyancourt - Yvelines)

Élections des délégués du personnel

LA DIRECTION A DÛ CÉDER SUR LE VOTE DES PRESTATAIRES

Pour la première fois chez Renault, au Technocentre à Guyancourt (Yvelines), la totalité de ceux qui travaillent sur l'établissement mais qui ne font pas partie des effectifs Renault pouvaient participer aux élections de délégués du personnel.

Cette question se posait depuis les élections précédentes, en 2001. Sur les 9 100 sala-

riés qui travaillent sur le site, on compte plus de 1 600 prestataires - c'est-à-dire des salariés mis à la disposition de Renault par des entreprises de sous-traitance, qui représentent donc 20 % de l'effectif total. Cette pratique n'est pas nouvelle. Certains travailleurs prestataires sont ainsi affectés à des postes au Technocentre depuis plusieurs années et partagent avec ceux de Renault les mêmes conditions de travail et les mêmes chefs. Il est donc normal qu'ils participent aux

élections de délégués du personnel.

Pourtant, il a fallu que la CGT et SUD entament une action juridique pour que cela se fasse, la jurisprudence estimant finalement que les délégués du personnel devaient être élus par tous ceux qui les entourent. Et encore, la décision n'a pas été immédiatement appliquée : en 2001, la direction de Renault avait dû céder partiellement sur cette question et cette année les syndicats se sont appuyés sur une

décision du tribunal intervenue entre-temps pour faire plier la direction sur la totalité des prestataires.

Dans l'ensemble, peu de prestataires sont allés voter - environ un tiers seulement - à la fois parce que les entreprises de prestation les ont plutôt dissuadés de le faire, à la fois parce que les syndicats n'ont pas réellement cherché à s'adresser à eux. Ceux qui ont voté ont fait profiter la CGT de leur vote : 93 % au premier collègue (ouvriers) et 34 % au

deuxième collègue (employés, techniciens, cadres).

Et c'est en partie grâce au vote des prestataires que la CGT se retrouve première organisation syndicale du site en sièges et en voix sur les deux collèges, passant ainsi devant la CGC. Même si, au total, malgré ce changement dans la représentation syndicale, l'abstention est restée forte.

Correspondant LO

19 juin 1953

ETHEL ET JULIUS ROSENBERG ASSASSINÉS

C'est le 19 juin 1953 que Julius et Ethel Rosenberg furent exécutés sur la chaise électrique du pénitencier de Sing-Sing, aux États-Unis. Leur condamnation ne relevait pas de l'erreur judiciaire. De bout en bout, ce fut une affaire politique. Ils furent sacrifiés sur l'autel de la guerre froide, en pleine guerre de Corée, quand les dirigeants de la principale puissance impérialiste de la planète entendaient préparer l'opinion publique américaine à une éventuelle guerre « chaude » contre l'Union soviétique.

La « chasse aux sorcières »

Officiellement, ce qu'on a appelé la « chasse aux sorcières » ou encore le « maccarthysme », du nom du sénateur du Wisconsin Joseph McCarthy, commence lorsque ce dernier, le 9 février 1950, accuse publiquement des fonctionnaires américains d'être communistes et d'œuvrer contre l'intérêt national. Commence alors la traque des adhérents du Parti Communiste mais aussi de tous ceux qui ont pu l'être dans le passé, même s'ils ont mis fin à leur engagement politique.

En réalité, la « chasse aux sorcières » a commencé quelques années plus tôt. Dès la fin de la Seconde Guerre mondiale, les États-Unis cherchent à affirmer leur suprématie vis-à-vis de l'URSS sur le plan international, en même temps qu'ils cherchent à faire taire la classe ouvrière américaine sur le plan intérieur, au moment où celle-ci riposte, par une série de grèves dures, à la situation difficile engendrée par l'effort de guerre.

Un des objectifs du « maccarthysme » est d'épurer les syndicats américains de toute présence de militants communistes. C'est d'ailleurs dans le CIO, l'organisation syndicale d'industrie née des conflits grévistes des années trente, que la « chasse aux rouges » est la plus violente : onze fédérations syndicales ont été dissoutes et un million de syndiqués exclus.

Dès 1946, une véritable inquisition s'est mise en place contre tous ceux qui peuvent être soupçonnés de commu-

nisme. Elle a d'abord frappé les milieux artistiques, vitrine de la société américaine, mais s'est étendue bientôt à toute la société. Dès 1947, le sénateur McCarthy a obtenu qu'on réalise une enquête de moralité sur deux millions de fonctionnaires. Dans l'administration, dans les universités, dans les écoles, dans les entreprises, il y a des dénonciations de personnes qualifiées, à tort ou à raison, de « communistes ». Pour tous, c'est le licenciement immédiat et parfois le procès et la prison. Dans le pays qui se présente au monde comme « le champion de la démocratie », se met en place un système de délation qui n'a rien à envier aux régimes nazi ou stalinien. Les condamnations pleuvent sur les sympathisants du PC mais également sur tous ceux qui affichent des opinions libérales.

La condamnation des Rosenberg

L'affaire qui symbolise toute cette période est justement la condamnation à mort des époux Rosenberg, condamnés sur la base d'un procès sans preuves sérieuses – et en tout cas sans la moindre preuve qui puisse justifier la chaise électrique ! Julius Rosenberg, arrêté le 17 juillet 1950, et Ethel, arrêtée le 12 août, sont accusés de « complot en vue de commettre le crime d'espionnage », motif d'autant plus vague que les « preuves » réunies par la police et la justice le resteront également.

Leur condamnation va en faire les boucs émissaires pour un événement qui irrite beaucoup les dirigeants américains. A la sortie de la guerre, les États-Unis sont la seule puissance atomique. Ils ont testé en grandeur réelle la bombe atomique sur la population japonaise. En théorie, il s'agissait de « hâter la fin de la guerre », en pratique, de terroriser la population japonaise, pour empêcher que le Japon ne tombe dans la sphère d'influence soviétique ou, pire à leurs yeux, ne succombe à la révolution prolétarienne.

Cette exclusivité américaine s'est effondrée en 1949, quand l'URSS a disposé à son tour de la bombe A. Le 1^{er} décembre 1950, en pleine escalade de la guerre de Corée, le président américain Truman avait déclaré que les États-Unis étaient prêts

à utiliser la bombe atomique contre l'URSS si celle-ci menaçait l'Europe au-delà du rideau de fer. Mais le 3 octobre 1951, l'URSS procède à l'explosion d'une nouvelle bombe d'une puissance supérieure. Les dirigeants américains ripostent à ce camouflet, en redoublant d'hystérie anticommuniste à l'intérieur.

Les Rosenberg deviennent alors des « espions atomiques ». Si les Russes ont la bombe c'est que les Rosenberg et leurs complices, notamment David Greenglass, le frère d'Ethel Rosenberg, ont transmis le « secret » aux Russes, affirme-t-on. Les accusateurs publics, la grande presse dénoncent ceux qui ont « trahi leur patrie » en transmettant ce secret. Certains manifestent dans la rue, réclamant leur tête. Les Rosenberg sont ainsi livrés en pâture à une opinion publique dont l'hystérie est créée de toutes pièces par les pouvoirs publics : président, gouvernement, services secrets, police et justice.

Coupables de quoi ?

Car si quelqu'un devait le « secret » de l'arme atomique à des « traîtres » ayant « trahi leur patrie », c'étaient d'abord les États-Unis, qui avaient pu se lancer dans la course atomique parce que des physiciens d'origine allemande, Albert Einstein en tête, avaient rompu avec l'Allemagne nazie dans les années trente et renseigné le gouvernement américain sur les possibilités militaires de la fission nucléaire !

Ces savants allemands antinazis estimèrent à ce moment-là que, pour contrecarrer le risque que les nazis se dotent les premiers de l'arme atomique, il fallait convaincre les États-Unis de chercher dans la même direction, ce que permettaient leurs moyens. De même, parmi eux, certains estimèrent qu'il ne fallait pas non plus que l'arme atomique reste le monopole des seuls États-Unis. C'est ainsi que Klaus Fuchs, physicien allemand réfugié en Angleterre et collaborateur du centre de recherche atomique américain de Los Alamos, allait informer l'URSS de 1941 à 1950 sur l'évolution des recherches américaines.

Les Rosenberg étaient des militants du Parti Communiste.



Une brochure du Comité Rosenberg de France, quelque temps avant l'exécution.

Lui était ingénieur de formation, elle dactylo. Ils s'étaient rencontrés dans les années trente, dans le quartier de l'East Side où vivaient les familles les plus populaires de New York et où le soir, après avoir fait la vaisselle, on lisait le *Daily Worker*, le quotidien du PC américain. Ethel fut licenciée après sa première embauche comme dactylo pour avoir appelé ses collègues à la lutte contre un patron rapace. C'est dans ce milieu de militants ouvriers, où les idéaux communistes valaient plus que le « rêve américain », même malgré les duperies de la politique stalinienne, que les Rosenberg puisèrent la force de lutter contre l'appareil d'État américain qui entendait les broyer pour convaincre l'opinion publique qu'il fallait « casser du rouge ».

On a beaucoup glosé pour savoir si les Rosenberg étaient « coupables ». Mais coupables de quoi ? En tant que sympathisants du PC et de l'URSS – ce qu'ils nièrent être pour des raisons tactiques – ils trouvaient sans doute juste que les secrets de la bombe atomique soient partagés. Est-ce que le service militaire effectué par David Greenglass à Los Alamos lui a permis de transmettre des éléments suffisamment importants pour aider les Russes ? Tout le monde dit aujourd'hui que c'était des brouilles. D'ailleurs, en 1946, un des concepteurs de la bombe atomique avait déclaré au *New York Times* : « Des données détaillées sur la bombe atomique demanderaient 80 à 90 volumes imprimés serrés, et que seul un scientifique serait capable de lire. Tout espion capable de glaner ces renseignements obtiendrait ces informations plus rapidement en

restant chez lui et travaillant dans son propre laboratoire. » Mais les « aveux » de Greenglass qui, pour sauver sa peau, condamna sa propre sœur à la chaise électrique, n'étaient qu'un prétexte. Le sort des Rosenberg était réglé avant même que l'affaire ne soit jugée.

En général, les « espions » d'envergure sont traités avec ménagement par les États qui les mettent hors jeu. Ils connaissent des peines de prison et sont l'enjeu de discrets échanges. Mais l'État américain voulait des exécutions, quitte à fabriquer des preuves et à piétiner tous les recours possibles des condamnés. Les Rosenberg, de leur côté, firent front avec courage et devinrent un symbole. Durant toute l'année 1952 et début 1953, dans tous les États-Unis mais aussi dans de nombreux pays, Canada, France, Angleterre, Italie, Hongrie, Inde, des « comités Rosenberg », proches des partis communistes, et des centaines de milliers de manifestants réclamèrent en vain leur grâce.

Leur mort fut un assassinat délibéré perpétré dans un contexte d'hystérie anticommuniste. Et même si les dirigeants américains invoquaient la dictature stalinienne qui régnait alors en URSS pour justifier leur crime, elle n'était au fond qu'un prétexte. La preuve en est que, cinquante ans après, ils n'en ont fini ni avec l'hystérie ni avec la recherche de boucs émissaires pour justifier une politique qui vise à imposer, coûte que coûte, sur la planète, la domination de l'impérialisme.

Jacques FONTENOY